

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agate) \$0.15
Deuxième insertion 0.12
Troisième insertion 0.10
Avis de naissance, mariages ou décès 0.05

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL"

DEUX EDITIONS PAR JOUR—MIDI ET SOIR

BUREAUX : 90-92 Côte de la Montagne
23-25 rue Notre-Dame

La lutte dans Québec-Ouest

Des documents qui définissent clairement la situation

M. l'échevin Griffin.
Cher monsieur,
En réponse à votre demande si j'appuie le choix de la convention de Québec-Ouest, je dois vous dire que je n'appuie rien. Comme il est juste que le public sache ce qui s'est passé à ce sujet, je vous soumetts ci-dessous la correspondance qui expliquera tout.
Le premier document a été signé par MM. Fergus Murphy, D. Griffin, Jno C. Kaine et M. Madden, par lequel arrangement ils s'engageaient à accepter la décision du comité nommé pour faire le choix d'un candidat libéral dans Québec-Ouest, et il était stipulé en plus que je devais ratifier le choix de ce comité, du candidat ministériel pour la division. De ce document signé, MM. Kaine et Madden ont cru devoir se désister. Mais ce n'est pas là une raison pour que je suive leur exemple.
Je m'étais engagé à supporter le choix du comité. Comme vous avez été choisi, vous êtes donc le candidat ministériel, et je prie les amis de vous soutenir de préférence aux trois autres candidats.
Votre bien dévoué,
S. N. PARENT.

Nous consentons à choisir deux délégués chacun et le premier ministre trois, pour former un comité de onze électeurs pour faire le choix d'un candidat dans Québec-Ouest et nous nous engageons à nous soumettre à la décision de la majorité du dit comité. Le Premier ministre acceptera le choix de ce comité.

JOHN C. KAINE,
F. MURPHY,
D. GRIFFIN,
M. MADDEN.

Québec, 15 nov. 1904.
L'hon. S. N. Parent,
Premier ministre,
Québec.

Cher monsieur,
J'ai l'honneur de vous soumettre le choix de M. D. Griffin comme candidat libéral pour Québec-Ouest, à la convention du comité libéral tenue cette après-midi dans le bureau de la compagnie du Pont de Québec.

J'ai l'honneur de vous transmettre copie de l'arrangement en date du 12 novembre courant et signé par les quatre candidats : J. C. Kaine, Fergus Murphy, D. Griffin et M. S. Madden, par lequel arrangement ces candidats consentent à accepter la décision de la majorité du comité. Le comité consistait de onze, tel que décidé au

préalable et a été constitué comme suit : MM. Kenny et P. L. Turgeon, représentant M. Kaine ; Phœbe, R. Turner et M. Samson, représentant M. Griffin ; MM. Quinn et Laluppe, pour M. Madden ; MM. Bédard et G. B. Hall, pour M. Murphy.

Le Premier ministre était représenté par l'hon. N. Garneau, M. H. M. Price et N. Drouin ; ce comité se composant de onze membres il fallait donc nécessairement six votes pour élire le candidat.

Il fut décidé que nous prendrions six scrutins afin de voir si l'un des candidats pourrait rallier la majorité. Ces six scrutins ne donnèrent pas un résultat satisfaisant quant à la majorité, et il fut alors décidé de faire trois tours de scrutin de plus, le plus haut sur chaque scrutin devant être mis de côté et alors de faire un quatrième scrutin et celui qui obtiendrait le plus grand nombre de voix sur les trois scrutins serait déclaré le choix de la convention. Dans le scrutin final M. Griffin recut six votes, M. Kaine 3 et M. Murphy 2. J'ai l'honneur de vous inclure copie des scrutins. Il fut proposé par l'hon. N. Garneau, appuyé par M. Kenny, que le résultat de cette réunion du comité devrait vous être envoyé par moi. La proposition demandant que le choix fut unanime ne fut pas considérée favorablement.

Votre tout dévoué,
HERBERT M. PRICE.

P. S. — L'hon. M. Turner a déclaré l'honneur d'agir comme président de l'assemblée, mais il proposa que l'hon. M. Garneau soit élu, ce dernier déclina à son tour alléguant qu'il n'était pas un électeur de la division. Je fus donc choisi sur proposition de M. Kenny.

Copie du scrutin :
1.—Six votes pour la majorité.
Murphy . . . 3 2 2 2 2 2
Madden . . . 3 2 2 2 2 2
Griffin . . . 2 3 3 3 3 3
Kaine . . . 3 3 3 3 3 3
2.—Le plus haut devant sortir
Murphy . . . 3 3
Madden . . . 3 2
Griffin . . . 3 4

3.—Le plus haut devant sortir
Murphy . . . 4 4
Madden . . . 3
Kaine . . . 3
Un bulletin pour Griffin, nul.
4.—Le plus haut devant sortir
Madden . . . 5
Kaine . . . 6
5.—Vote final pour les trois plus hauts étant sortis.
Murphy . . . 2
Kaine . . . 3
Griffin . . . 6

H. M. PRICE,
Président.
15 nov. 1904.

Paris électoraux chez nos voisins

Les Américains donnent libre cours à leurs excentricités en temps d'élections

Quelques anecdotes de la dernière campagne

New-York, 23.—De toutes les parties du pays arrivent des dépêches signalant des paris électoraux plus ou moins originaux ; quelques-uns cependant méritent qu'on en parle.
Deux entrepreneurs de pompes funèbres, demeurant dans le Bronx, avaient fait le pari que celui dont le candidat ne serait pas élu devrait prendre la place occupée par un cerceau, dans un corbillard, et faire ainsi une promenade de plusieurs heures.

A l'heure dite, le gagnant qui conduisait lui-même le corbillard, s'est rendu chez le perdant qui s'est glissé dans le corbillard où il a été enfermé. Le gagnant est allé promener le perdant dans les routes les plus mal pavées qu'il a pu trouver, aussi établit-il à demi-mort lorsqu'il a été ramené chez lui.

Un fermier, demeurant à Pico Brook (New-York), ayant parié pour le juge Parker, vient de payer son pari qui consistait à faire "une promenade à cochon".

Ce cochon, le plus beau, paraît-il, du comté de Morris, a été prêt pour un autre fermier au perdant et amené devant sa porte. En présence de tout le village, M. X. s'est mis en selle et à l'étonnement général sa monture très docile est partie tout d'abord au pas, puis stimulée par des coups de bâton, au petit trot et enfin au galop. Deux cents mètres plus loin elle était complètement emballée et, effrayée par les cris de la foule, allait culbuter dans un fossé.
La monture de M. X. s'est aussitôt redressée en tombant et a dû être abattue. Plus heureux, le fermier s'en est tiré avec une fracture au bras.

Un automobiliste dans lequel se trouvaient plusieurs jeunes filles appartenant à la meilleure société de Denver (Colorado) s'est arrêté devant le Capitole et une jeune fille, armée d'un balai, d'un seau d'eau et d'un morceau de sapin, en est descendue. Elle a tout d'abord balayé les marches du Capitole, puis les avenues et est ensuite repartie comme elle était venue.

Cette jeune fille, grande admiratrice du juge Parker, avait parié à l'une de ses amies que le candidat démocrate serait élu. Cette amie, qui est républicaine enragée, avait tenu le pari et la perdante devait balayer et laver ensuite les marches du Capitole.

Un pari qui ne sera payé que le jour du Thanksgiving Day, amènera certainement une partie de la population de Topeka (Kansas), dans le voisinage du Capitole.

Un politicien bien connu avait parié avec l'un de ses amis, vingt années auparavant, que si jamais le Missouri devenait républicain il lui rendrait sa chemise sur les marches du Capitole. Le Missouri ayant été le président Roosevelt, le politicien a déclaré qu'il payerait son pari le jour du Thanksgiving Day.

Les paris électoraux, comme toute, se terminent presque toujours d'une façon amusante. Ce qui l'est moins, ce sont les conséquences que peut avoir une élection présidentielle dans un ménage.

M. G., demeurant à MacAdoo (Pennsylvanie), était autrefois démocrate, mais est, aujourd'hui, devenu républicain. Hélas ! en cela il a eu tort, car Mme G., elle, n'a pas changé. Elle est restée démocrate et, ayant appris que son mari, malgré ses recommandations, avait déposé dans l'urne le nom du président Roosevelt, elle lui a dit lorsqu'il est rentré à la maison : "J'ai appris que

vous avez voté pour le parti républicain. N'essayez pas de le nier, je ne vous croirais pas. Maintenant que la chose est faite il n'y a plus à y revenir, mais j'ai le droit et le devoir de vous corriger pour m'avoir désoberé. Mme G., qui est un virago s'est alors précipitée sur son mari, lui a arraché plusieurs poignées de cheveux et l'a roué de coups. Après quoi elle lui a déclaré : "A l'avenir, vous dormirez sur le plancher de notre chambre. Notez bien que je vous défends d'aller à l'hôtel ou chez des amis et que j'entends être obéie, à moins que vous ne désiriez une nouvelle correction."

Après avoir couché par terre pendant plusieurs nuits, M. G. est allé trouver le juge et lui a raconté ses malheurs. Finalement, ce dernier est parvenu à réconcilier le couple après que l'homme eût promis à la femme de ne plus voter pour les républicains et cette dernière de ne plus le laisser coucher par terre ni de la battre.

Un hôtel de Baltimore perdra tous ses clients, à moins que son propriétaire ne vende bien vite ou ne se débarrasse autrement de deux superbes perroquets qui ont eu les élections criant à tous ceux qui y entraient : "Vive Parker ! vive le candidat démocrate !"

Le juge Parker ayant été battu, les démocrates sont furieux d'entendre les perroquets, qui eux continuent la campagne, leur crier aux oreilles : "Vive Parker ! Ils menacent, si les perroquets ne disparaissent pas, de ne plus revenir à l'hôtel, car leurs amis républicains les regardent et se moquent d'eux lorsqu'ils entendent les oiseaux."

Dans ces conditions, le propriétaire après avoir essayé, mais en vain, de refaire l'éducation des perroquets, a fait paraître l'avis suivant dans un journal de Baltimore :
"A vendre, très bon marché, deux perroquets qui crient à la perfection : "Vive Parker ! " S'adresser à M. X., etc."

Comment Guillaume fait sa cour aux Américains

L'inauguration de la statue de Frédéric II, à Washington, pour faire pièce aux fêtes franco-américaines

UN TRAITE D'ARBITRAGE GERMANO-AMERICAIN

Washington, 23 nov.—L'empereur Guillaume II est arrivé à ses fins. On a inauguré à Washington, devant l'Ecole de guerre récemment construite une statue en bronze de Frédéric II, dit le Grand, roi de Prusse. Cette inauguration a été entourée d'un certain appareil.

Le président Roosevelt lui-même a prononcé un discours dans lequel il a parlé de l'arrière-grand-oncle de Guillaume II, M. Charlemagne Tower, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, qui est actuellement en congé, a pris aussi la parole. D'autres discours encore ont été prononcés. Dès la veille, comme prévu à la cérémonie, le président et Mme Roosevelt ont donné un dîner en l'honneur des envoyés militaires de l'empereur d'Allemagne, le lieutenant général Lowenfeld et le major Schmettow. L'ambassadeur d'Allemagne, le baron de Sternburg, Mme de Sternburg, et tout le personnel de l'ambassade, étaient au nombre des invités, ainsi que plusieurs officiers de l'armée et de la marine des Etats-Unis.

Bref, il y a eu une sorte de réédition de la fête mémorable qui marqua l'inauguration de la statue de Rochembeau en 1902. On n'a pas oublié que le gouvernement français envoya à Washington le général Brugère et le vice-amiral Fournier, à bord du cuirassé d'escadre le "Gaulois", pour représenter la France à une cérémonie qui allait faire revivre les souvenirs de la vieille alliance franco-américaine. La statue de Rochembeau, érigée en face de celle de Lafayette, fut inaugurée par le président Roosevelt, en présence d'un détachement de marins français débarqués du "Gaulois" ; il y eut aussi à bord

du cuirassé français un banquet auquel assista M. Roosevelt plus tard à New-York même un nouveau débarquement des marins du "Gaulois" qui escortèrent jusqu'à City Hall, où les attendaient le maire Low, le général Brugère, l'amiral Fournier et l'ambassadeur de France, M. Jules Cambon.

Ce fut l'importance donnée, à cette manifestation si cordiale d'amitié, par le gouvernement et par le peuple des Etats-Unis, qui surpasse à l'empereur Guillaume II l'idée d'offrir au président Roosevelt une statue de Frédéric II. Quand cette offre fut faite, elle provoqua d'abord un mouvement universel de stupefaction. On se demandait quel rapport il pouvait y avoir entre Frédéric II et la république américaine. Pendant la guerre de l'indépendance, quand Lafayette et Rochambeau combattirent avec les Américains contre les Anglais, Frédéric II ne fit jamais rien pour aider les colons insurgés. Aussi est-ce seulement de Frédéric II, homme de guerre, grand général, stratège de génie, qu'on nous a parlé. Et l'on a expliqué tant bien qu'il fallait de cette statue par le fait qu'elle est placée devant l'Ecole de guerre, sur un square où pourront prendre place les statues d'Alexandre, de César et de Napoléon.

Ce qui ressort le plus nettement de la cérémonie c'est qu'elle atteste le très vif désir du gouvernement allemand de se rapprocher des Etats-Unis et de persuader aux Américains que l'Allemagne est pleine de bonne volonté à leur égard. Nul n'ignore à Berlin qu'on s'est habitué ici à considérer l'Allemagne comme un adversaire di-

rect de la république américaine. On n'a pas oublié, dans l'entourage de Guillaume II, qu'à l'époque où les puissances européennes firent valoir par la force leurs réclamations contre le Venezuela, le gouvernement de Washington fut toutes les peines du monde à enlever au sentiment populaire cette idée qui pouvait faire déchaîner la discussion en conflit. Ce fut au bon vouloir de M. Roosevelt que l'on dut, à cette époque, de pouvoir prévenir les complications. Mais on voit périodiquement reparaître, dans la presse des Etats-Unis, des notes sur les progrès énormes de la colonisation commerciale allemande au Brésil, où les sujets de Guillaume II sont parvenus à concurrencer entre leurs mains la majeure partie des affaires industrielles. Cela n'est pas pour plaire aux Américains, qui entendent que leur influence domine dans toutes les parties du nouveau monde.

On a annoncé récemment qu'un traité d'arbitrage allait être signé entre l'Allemagne et les Etats-Unis. M. Hay, secrétaire d'Etat, en a déjà discuté les points essentiels avec l'ambassadeur d'Allemagne à Washington, et l'on s'attend à ce que le traité soit signé à très brève délai. Cela est d'autant plus remarquable que l'une des deux puissances en cause, l'Allemagne, s'est toujours montrée jusqu'ici assez rebelle à l'idée d'arbitrage. Mais on peut croire, sans hasarder un jugement téméraire, que Guillaume II qui aime les coups de théâtre, a voulu que la négociation du traité d'arbitrage coïncidât avec l'inauguration de la statue de Frédéric II pour bien marquer ses intentions conciliantes à l'égard des Etats-Unis.

RIMOUSKI

REPONSE DE AUGUSTE TESSIER,

Ecr. C. R.

Rimouski, 19 novembre 1904.

M. J. N. Pouliot, C. R.

Rimouski,

Mon cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre d'hier me donnant votre opinion sur la présente lutte électorale. La position que vous prenez est celle d'un homme intelligent, ayant un esprit droit et un jugement sain.

J'ai essayé de représenter honorablement le comté de Rimouski à Québec. Ma conduite est ouverte à toute critique légitime, et je n'aurais pas à me plaindre d'une opposition suscitée par le parti conservateur, si l'on avait choisi un candidat qualifié pour remplir la charge de député du comté.

Au moment où la grande question de l'instruction publique s'agit, et que des efforts sont faits pour améliorer et faire progresser l'éducation populaire, au moment où le gouvernement a décidé, grâce à mon travail et à mes efforts d'établir une école normale à Rimouski de préférence à Châteauguay et à Sherbrooke qui la demandent (le contrat est signé pour l'établissement de cette école à Rimouski avec les religieuses Ursulines de Québec), ironie du sort, certains gens de Rimouski, avengés par la passion et la rancune contre moi, choisissent comme candidat un complet illettré qui déclare dans son bulletin de présentation être incapable de signer son nom, voilà l'homme que l'on m'oppose ! Voilà l'homme que certains gens voudraient voir élu député du comté de Rimouski ! Vraiment ils n'ont pas de fierté ni d'orgueil pour leur comté.

Votre lettre venant d'un adversaire politique est un précieux témoignage pour moi, je vous en remercie bien cordialement, elle est la preuve indéniable d'un caractère bien trempé, elle vient d'un concitoyen qui a de l'esprit public et sait l'affirmer courageusement lorsque l'occasion s'en présente.

Veillez me croire,

Votre bien dévoué,

AUGUSTE TESSIER.

M. le curé de Rimouski a fêté du haut de la chaire, dimanche dernier, l'acte regrettable de ceux qui sont responsables de cette ridicule lettre dans le comté de Rimouski. Ses remarques ont fait une grande impression sur la population.

Les vacances de Sir Wilfrid Laurier

Il est parti ce matin pour Chicago, St-Louis et la Californie

Nouvelles de la capitale fédérale

(Service spécial du "Soleil")

Ottawa, 23.—Sir Wilfrid et lady Laurier sont partis à 4.35 heures, hier après-midi, par le Canada-Atlantique pour Montréal en route pour St-Louis et la Californie. Ils feront le voyage avec le sénateur David, Mme Edwards, épouse du sénateur Edwards, Mlle Couture, secrétaire particulière de lady Laurier, et M. Boudreau, secrétaire particulier du premier ministre.
Sur la plateforme de la gare, un grand nombre d'amis étaient venus saluer sir Wilfrid et lady Laurier et leur souhaiter bon voyage et heureux retour. Dans le somptueux salon de wagon, avec sir Wilfrid et lady Laurier, étaient l'hon. M. Patterson, Mme et Mlle Patterson, Mme Sifton, l'hon. M. Préfontaine, l'hon. M. Brodeur, l'hon. M. Hyma, le sénateur et Mme Edwards, M. et Mme Charles Macell, Mlle Couture, M. Boudreau.
Mme Macell a présenté à lady Laurier un superbe bouquet de roses "American Beauties".
Tout le "party" était en excellente humeur surtout le premier

ministre et lady Laurier, qui semblaient charmés à la perspective d'un beau voyage et d'une vacance agréable dans ce paradis terrestre d'hiver qu'est la Californie.

Le voyage se fait à bord du wagon principal de sir Charles Rivers Wilson, président du Grand-Tronc, mis à la disposition du premier ministre. C'est l'un des plus beaux de toute l'Amérique.

De Montréal, le "party" se rendra à Chicago, par le rapide "Intercolonial" du Grand-Tronc, partant demain matin. Ils se dirigeront directement à St-Louis.

MM. Préfontaine, Brodeur, Hyma et Edwards ont accompagné les voyageurs jusqu'à Montréal.

Sir Wilfrid et lady Laurier comptent être de retour à Noël.

—M. L. A. Taylor, d'Aurora, Ontario, est nommé juge pénal de la Cour du comté de Lambton.

—Le commandant Spain succède au capitaine Salmon, comme commissaire enquêteur des accidents maritimes.

—Sir Frederick Borden est descendu dans les provinces maritimes.

PERSONNELLES

—On annonce le prochain mariage de M. Stuart Ritchie, fils cadet de M. John Ritchie, à Mlle Elsie Young, troisième fille de M. G. B. S. Young.
—Nous regrettons d'apprendre la maladie de M. John Lavallée, représentant de la Rock City Tobacco Co.

Mécaniciens et Ouvriers.
Pour faire des machines à vapeur, peinture, la roquette, etc., etc., le Baron de Godron "Master Mechanic" est sans rival. Ce sont quatre les plaques et soudures la plaque. Albert Tillet Soap Co., Montréal, N.Y.

—Magnifiques étoffes pour Pardessus ; aussi Tweed écossais et anglais pour habillements. Coupe et fini garantis.

ED. BELANGER & Co.

29, rue Notre-Dame,
25, Côte de la Montagne.

EN EXTREME = ORIENT

La rumeur de la mort du général Kouroki—Les Chinois abandonnent les camps japonais

NOUVELLES DE PORT-ARTHUR—LES OPERATIONS MILITAIRES EN MANDCHOURIE

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 23 nov.—Le correspondant à Moukden du "Local Anzeiger", rapporte dans une dépêche récente que "malgré les dénégations des Japonais, la rumeur de la mort du général Kouroki persiste." Les Chinois qui arrivent des camps japonais font aussi des rapports dans ce sens.

Le lieutenant Schupfok qui vient d'arriver de Port Arthur, rapporte que la garnison est dans un excellent état d'esprit. Elle comprend encore 40,000 hommes. L'opinion de cet officier est que la forteresse peut résister encore à l'ennemi au moins jusqu'à la fin du mois de janvier.

Londres, 23 nov.—Le gouvernement japonais a fait des achats considérables de charbon à Cardiff. Le "King Robert" est parti récemment de cet endroit avec une charge de 35,000 tonnes en consignment pour le Japon. Un envoi de 10,000 tonnes du même lieu avait précédé la semaine dernière.

A PORT ARTHUR

Tokio, 23 nov.—On rapporte de source digne de confiance que les Japonais ont occupé une contre-escarpe sur la montagne Rihloun,

le 19 novembre.
Tché-Fou, 23 nov.—Un fonctionnaire japonais qui se trouvait parmi les derniers arrivés de Dahn, déclare que l'attaque générale contre Port Arthur n'a pas encore été reprise. Le bruit en a seulement couru à Dahn, parce que de nouvelles troupes, y compris la fine division récemment débarquée, sont envoyées au sud de Moukden.

Les renforts reçus à Dahn sont pour la plus grande part, destinés à l'armée du général Nogi ; le maréchal Oyama en reçoit beaucoup moins.

EN MANDCHOURIE

St-Petersbourg, 23 nov.—Le général Kouroupakine, télégraphiant à la date d'hier, rapporte un coup d'audace exécuté par quatre volontaires d'une patrouille russe, le 16 novembre. Étant en reconnaissance, la patrouille découvrit un bâtiment chinois occupé par 25 Japonais. Quatre hommes s'offrirent pour aller le faire sauter ; ils se munirent de grenades chargées à la pyroxylène, parvinrent à élever les sentinelles, placèrent leurs grenades et revinrent sans avoir été aperçus. Quelques minutes plus

(Suite à la 7e page)

OBITUAIRE

C'est notre pénible devoir de nous associer au deuil cruel qui vient de frapper la famille d'un de nos concitoyens les plus en vue, et qui a longtemps joué un rôle important dans les affaires municipales de Lévis—héritage traditionnel d'aïeux.

Vendredi dernier, s'éteignait, à l'âge de soixante et quatre ans, dans son logis de la rue de la Paix, M. Louis Bégin, un de nos marchands les mieux connus.

Cette mort, à peu près instantanée, a créé toute une sensation dans le cercle étendu des amitiés qu'avait su se former cette femme d'élite, qu'il suffisait de nommer pour faire son éloge.

Femme d'élite, elle le fut au plus haut degré et dans la plus large acception du mot. Nulle n'a su répandre autour d'elle de plus vivants exemples de toutes les vertus chrétiennes et sociales. Nulle plus qu'elle n'a fait preuve d'une plus haute conception du devoir sous tous les rapports; nulle plus qu'elle n'a fait preuve de plus de bienveillance envers tous; nulle plus de zèle au service de toutes les bonnes œuvres.

Combien de pauvres la regretteront! Le vide que sa mort va laisser parmi les dévouées zélatrices des institutions religieuses et charitables de la localité ne se comblera pas de sitôt; et le souvenir de son affabilité, de ses gracieuses manières, de son esprit toujours tempéré par une bonté d'âme qui la faisait chérir de tous, vivra longtemps dans le cœur de ceux qui l'ont connue.

Et quant à ses enfants—sur huit, trois sont religieuses dans les missions de l'Afrique du Sud, et une quatrième est Soeur de la Providence à l'École des sourdes-muettes de Montréal—ses enfants, assurément, n'oublieront jamais la mère exemplaire que Dieu vient de leur enlever.

Mme Bégin était parente de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi.

Avec notre ancien ami, M. Louis Bégin, et toute sa famille éplorée, nous nous inclinons sur la tombe de la chère défunte, et avec le public nous prions une large part des chagrins que la sainte et digne femme laisse derrière elle.

Soigné par trois médecins

POUR UNE

Attaque sévère de
Dyspepsie

N'a obtenu aucun bien
des médicaments, mais
en a trouvé enfin
dans

Burdock Blood Bitters

Mme Frank Hutt, Morrisburg, Ont., a été l'une de celles qui ont été touchées avec la maladie commune qu'on appelle les troubles de l'estomac. Elle écrit: "Après avoir été soignée par trois médecins et avoir fait usage de plusieurs médicaments annoncés, pour une sévère attaque de dyspepsie et n'ayant obtenu aucune amélioration, j'ai abandonné tout espoir de guérison. Entendant parler des Burdock Blood Bitters dont on disait beaucoup de bien, je me décidai à en acheter une bouteille et à en faire l'essai. Avant de l'avoir prise entièrement, je commençai à ressentir du soulagement et lorsque j'en eus pris une seconde j'étais complètement guérie. Je ne saurais recommander trop hautement les Burdock Blood Bitters, et je recommande à tous ceux qui souffrent de dyspepsie de leur donner un essai loyal."

GRANDE REDUCTION

Voici le temps des fêtes qui approche, si vous avez besoin de tapis, pré-lart, portières, rugs en tapisserie américane, Bruxelles, depuis 12 verges à 6 verges de large, allez chez

Faguy, Lépinay & Frère.

Des pois cuisants—les
produits les plus par-
faits du Haut-Canada

Les pois qui font
La fameuse....

Soupe aux pois
Chère aux canadiens
Un minot pour \$1.40

Elzéar Turcotte,
MARCHAND-ÉPICIER,
Vins, Thé, Spiritueux,
74-80 rue Dufresne,
73-75 rue Grant,
QUÉBEC.
Phone 2143.

EMPLATRES DU DR J. LARIVIÈRE POUR LES FEMMES

Vendu par tous les marchands de médecine, en détail et en gros par W. Brunet & Cie.,

Notes Commerciales

Produits de la ferme et autres

PRIX EN GROS

Québec, 22 novembre 1934.

FROMAGE.—Le marché est ferme. Sur le qual, ce matin, on a payé 9½c. mais la qualité laissait fort à désirer. Sur place on cote de 10 à 10½c.

BEURRE.—Le marché est soutenu, le commerce se réduisant presque entièrement à la consommation locale. Les beurres de choix sont rares et se vendent de 20 à 20½c. Les qualités ordinaires n'obtiennent que 19½c.

ŒUFS.—Le marché est soutenu.

On paie les œufs frais pondus de 24 à 25c; les œufs frais choisis de 20 à 21c; œufs chaulés, 20c.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

On a offert en vente aux Abattoirs de l'Est aujourd'hui, environ 1,000 bœufs de boucherie; 25 vaches à lait, 50 veaux, 100 moutons et agneaux et 200 cochons gras.

Les prix ont été soutenus et fermes pour les animaux de bonne qualité, qui n'étaient pas en abondance; il n'en a pas été de même pour les animaux de qualité inférieure, qui ont été vendus difficilement, malgré les très bas prix. Le bœuf de choix s'est vendu à environ 4½ cts la livre, le bœuf de bonne qualité, de 3½ cts à 4½ cts; le bœuf commun de 2 à 3 cts et le bœuf pour conserver de 1½c. à 2 c. la livre.

Un homme de Trois-Rivières a acheté six vaches à lait de qualité supérieure pour \$350, les autres se sont vendues de \$30 à \$60. Les veaux se sont vendus de 2c. à 3½c. cts la livre. Les moutons de 3c. à 3½c. et les agneaux de 4½c. à 5 c. la livre. Les cochons gras de 4½ à 5½c. la livre.

LE FOIN.—Le commerce de foin en balles est toujours fort satisfaisant, mais le ton du marché n'est pas très ferme, vu l'augmentation des arrivages. Nous cotons: foin, No 1, \$9 à \$9.25; foin, No 2, \$8 à \$8.25; méteil de trèfle, \$7 à \$7.25; trèfle pur, \$6.25 à \$6.75 la tonne par lots de char.

A QUÉBEC

Voici quels étaient les prix de la semaine dernière pour le marché aux grains, ils ont peu varié:

Grains et Farines
Avoine 34 lbs ord. 0 42 0 43
Orge ord. par 48 lbs. 0 70 0 75
Orge à Drèche. 0 70 0 80
Bled d'Inde. 0 63 0 71
Sarrasin. 0 75 0 80

Farines.
Patente d'hiver. 5 75 5 85
Patente Man. 6 00 6 10
Sticht. Roller. 5 50 5 60
Extra. p. 50 00 5 20
Superfine. p. 50 00 5 00
Far. de boulangers, p. 50 80 0 00
Patent Hing. 98 lbs. 2 90 0 00
Far. fortes à levains. 2 75 0 00
Patent d'Ontario. 2 70 0 00
Straight Roller. 2 60 0 00
Extra. 2 40 2 50
Superfine. 2 15 2 25
Fine. 2 15 0 00
Son, par 100 lbs. 0 90 0 95
Gru blanc. 1 25 1 30
Moulée d'avoine. 1 40 0 00
Avoine roulée. 1 00 2 25
Barley. 1 90 2 00
Farine de bled d'Inde 0 90 1 15

Peaux et Sulf

Prix payés aux bouchers:
Peaux v'tes No 1 p. 100 lbs. 0 00 \$ 00

MAUX DE DENTS

GUÉRIS

PAR LES

DENTIFRICES

BENEDICTINS

de SOULAG

ELEXIR POWDRE ET PATE.

En Vente dans toutes les bonnes pharmacies.

LA "QUEBEC BANK"

Dividende No 165

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi par cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette cité, et à ses succursales, le et après jeudi, le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis le seizième au trentième jour de novembre (ces deux dates inclusives).

Par ordre des directeurs,
THOMAS McDUGALL,
Gérant général.

Québec, 22 nov. 1934. no.

UN NOUVEAU LOT

Encore un nouveau lot d'étoffes à robes et drap pour manteaux, patrons les plus nouveaux.

Faguy, Lépinay & Frère.

Pour 19 cts

1500 verges de dentelles de soie et de garnitures pour robes, 25c. à \$1.50 la verge, pour 19 cts chez

JOS. DUSSAULT,
256 à 260 rue St-Jean.

21 n-16

QUELLES BELLES FOURRURES..

est l'exclamation que l'on entend de toutes les bouches dans notre département de fourrures. Out et quels bas prix, surtout, chez

MARCEAU & Cie.,

155 rue St-Joseph.

au 15 déc.—mar.—ven.

PAS DE POLITIQUE LA-DE-DANS

500 bœufs de têtes écossais, de ½ verges, pour habillements, valant \$2.50 la verge et sacrifiés pour quelques jours à \$1.25.

SYNDICAT DE QUÉBEC.

CAMILIOLES

Venez voir notre grand choix dans les camilios pour dames et messieurs. Grandeur de 20 pouces à 65 pouces.

Faguy, Lépinay & Frère.

no

A VENDRE

William Bouquet étant arrivé de l'Ontario, avec un char de chevaux express et chevaux de charretier, à vendre à bonne condition. Une visite. S'adresser à

WILLIAM BOUQUET,

45 rue Sutherland.

21 n-37a

CE QUE VOUS VOUS DEVEZ A VOUS-MÊMES

Est une visite d'inspection et de consultation de prix dans les différents magasins; visitez, consultez, mais avant d'acheter assurez-vous que vous êtes bien chez

MARCEAU & Cie.,

au 15 déc.—1 j. s. 155 St-Joseph.

OCCASION SPÉCIALE

219 pardiess d'automne et d'hiver, pour hommes, garçons et enfants, provenant d'une manufacture en liquidation, offerts à moitié prix. Avis aux intéressés. Nous donnons des "Bons". Succursale de la maison

Bertrand & Guillet,

710 rue St-Vallier,

18-6fs. St-Sauveur.

Etoiles à manteaux de fantaisie pour dames

Etoffe à manteaux de fantaisie pour dames, 50 cts à 7.00 la verge, offert à 20% de réduction chez

JOS. DUSSAULT,

256 à 260 rue St-Jean.

21 n-16

Pour l'hiver

Il vous faut de chaudes et bonnes fourrures pour la saison rigoureuse qui approche. Nous vous invitons à faire votre choix maintenant en vous adressant à M. Ephrem L'Heureux, vous êtes certain que vous ne serez pas trompé et il vous donnera entière satisfaction.

L'HEUREUX & GAUVIN.

183, rue St-Joseph.

8 nov.—m j s—u

L'ivrognerie guérie dans quelques jours.

Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile. S'adresser au Dr Mackay, Belmont Retreat, chemin Ste Foye, Québec. Téléphone, 420.

Références: Rv. M. Frs Pellerier, Séminaire de Québec.

REGLEMENTS DES HOMESTEADS DANS LE NORD OUEST CANADIEN

Toute section numérotée des terres du Dominion au Manitoba, ou des Territoires du Nord-Ouest, excepté 8 et 26 qui n'ont pas été concédées ou réservées pour servir de réserves forestières aux colons ou pour autre usage, peut être concédée à toute personne, étant le seul chef d'une famille, ou à tout homme ayant plus de 18 ans, jusqu'à l'entendue de ¼ de section (contenant actuellement 160 acres).

ENREGISTREMENT

L'enregistrement peut être fait personnellement au bureau local des terres pour le district où le lot à prendre est situé, ou au commissaire d'immigration Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où le terrain est situé, il peut recevoir autorité pour quelconque de faire l'enregistrement pour lui. Des honoraires de \$10 sont chargés pour l'enregistrement des concessions.

DEVOIRS DES HOMESTEADS

Un colon qui a été gratifié d'un enregistrement pour un lot, est requis par les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions annexées, sous l'un des plans suivants:

1. Au moins 6 mois de résidence et de culture de la terre, chaque année, durant le terme de trois ans.

2. Si le père ou la mère, (si le père est mort), de toute personne qui est éligible pour faire un enregistrement d'homestead d'après les prévisions de cet acte, réside sur une ferme dans le voisinage de la terre enregistrée pour telle personne comme homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence préalable pour obtenir une patente, peuvent être satisfaites par la résidence sur le premier homestead, si le second homestead est dans le voisinage du premier.

3. Si un colon qui a droit à recevoir une patente pour son second homestead les conditions de cet acte, quant à la résidence préalable pour obtenir une patente, peuvent être satisfaites par la résidence sur le premier homestead, si le second homestead est dans le voisinage du premier.

4. Si le colon a sa résidence permanente sur une terre ferme, qu'il possède dans le voisinage de son homestead les conditions de cet acte quant à la résidence peuvent être satisfaites par la résidence sur la dite ferme.

Le terme "voisinage" employé ci-dessus est employé pour indiquer le même township ou le township adjoint ou faisant coin.

Un colon qui profite des prévisions des clauses (2) (3) ou (4) peut cultiver 30 acres de son homestead ou substituer 20 têtes de bétail, avec des bâtiments pour leur accommodation, et avoir en outre, 30 acres de terre solidement défrichées.

Le privilège d'un second enregistrement est restreint par la loi aux seuls colons qui ont complètement rempli leurs devoirs sur leur premier homestead le ou avant le 2 juin 1899.

Tout possesseur de homestead, qui manque de remplir les conditions de la loi des homesteads est sujet à avoir son enregistrement annulé et la terre peut être offerte de nouveau à l'enregistrement.

APPLICATION POUR PATENTE doivent être faite à la fin des trois ans, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur d'homestead. Avant de faire application pour patente, le colon doit donner six mois d'avis en écrivant au commissaire des terres de la Colombie, à l'Ontario, de son intention de la faire.

Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau d'immigration, à Winnipeg, ou à tout bureau des Terres du Dominion, au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, des informations sur les terres qui sont ouvertes à l'enregistrement et de la part des officiers en charge sans frais, les avis à l'assistance pour leur procurer les terres qui leur conviendront. Complète information quant aux lois sur les terres, le bois et le charbon, les minéraux, aussi bien que des informations sur les terres du Dominion sur la ceinture du chemin de fer, dans la Colombie Anglaise, peut être obtenue sur demande, auprès du secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou du commissaire d'immigration, Winnipeg, Manitoba ou auprès de tout agent des Terres du Dominion au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

JAMES A. SMART,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—En addition à l'enregistrement des terres auquel les règlements ci-dessus s'appliquent, les règlements d'acquisition établis se rapportent des milliers d'acres des plus belles terres sont disponibles pour louer ou acheter de chemins de fer et autres corporations et compagnies dans l'Ouest du Canada.

FERMENT PUR DE RAISINS JACQUEMIN

Nous venons de recevoir directement de l'Institut Jacquemin, France, des bouteilles d'un litre et d'un demi litre de **Ferment Pur de Raisins**, pour le traitement et guérison.

Manque d'Appétit et de Forces, Anémie, Dyspepsie, Furonculose, Boutons, Rougeurs de la Peau, Eczéma, Diabète, Rhumatisme, etc.

EN VENTE CHEZ

J. E. Livernois, - - - Québec.

FROST-OFF

Fera disparaître positivement la gelée ou l'humidité de vos vitrines

Cette préparation a été en usage dans plusieurs magasins de première classe et maisons privées et a donné la plus entière satisfaction. FROST-OFF ne causera aucun dommage aux articles qui seront exposés dans les vitrines. Il est sans odeur.

Il peut être placé dans aucune partie de votre vitrine. C'est la saison de l'année où vous devez le plus faire l'annonce dans votre vitrine. Pour détails, s'adresser

THE FROST-OFF CO.

56½ rue St-Joseph, Québec.

PHONE 2528

Prix 15 cents par bouteille d'une livre.

S. J. SHAW & CO.

13 rue St-Jean et coin Côte La Montagne et rue Notre-Dame

Ranges en acier de "Prowse", Ranges en acier de "Jewel", et Radiateurs "Jewel", Poêles à bois et à charbon, Chaudières à charbon, Garde-feux en cuivre, Ecrans-protecteurs contre le feu, en cuivre.

Téléphone, Haute-Ville 573, Basse-Ville 44

ANTITUSSINE

Pourquoi souffrir d'un rhume opiniâtre? Pourquoi tousser lorsqu'il est si facile de se guérir?

L'ANTITUSSINE guérit la toux, le rhume, l'enrouement et toutes autres affections semblables de la gorge, des bronches et des poumons.

Essayez-la et jugez de son efficacité.

Pharmacie - - L. E. MARTEL,

91, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Phone 2483

OU ALLER ?

FOURRURE! FOURRURE!

N'oubliez pas pour vos achats de fourrure de tous genres, l'aller chez OMER BOLDUC, à son nouveau poste No. 25, rue Dorchester. Vous y trouverez le plus grand choix dans des fourrures de première qualité, soit pour manteaux en mouton de Perse, seal, diestrique etc., soit pour doublures de toutes sortes, collets, pelarines, tours de cou, manchettes, casques, etc., le tout à des prix très modérés.

Je puis vendre à meilleur marché que qui que ce soit, n'ayant ni loyer de magasin, ni commis dépendieux à payer. Venez voir et vous serez surpris des bas prix.

OMER BOLDUC.

No 25 rue Dorchester.

Ancienne résidence de l'hon. Guillaume Brodeur.

Le Liniment Minard guérit la diphtérie.

ETABLI EN 1865

JACOB BERRY & CIE

44-46 Broadway, New-York

Membres de:

N. Y. Consolidated Stock Exchange.

N. Y. Produce Exchange.

Philadelphia, Stock Exchange.

84 rue St-Pierre, Québec

D. ARCAD & Cie.

ACTIONS, OBLIGATIONS, GRAIN, COTTON

Nous sollicitons des affaires de toutes quantités en ses articles. Câble privé direct avec

Montréal, Boston, Philadelphie et New-York

Publication envoyée sur demande

"A GLIMPSE AT WALL STREET AND ITS MARKET"

quel est d'une valeur toute particulière pour les gens intéressés dans le savoir des actions et du grain. Nous donnerons avec plaisir tous les renseignements financiers qu'on voudra bien nous demander.

134

LE 'SOLEIL'

QUEBEC, 23 NOVEMBRE 1904

LA DISCIPLINE D'UN PARTI

Sous le rapport de l'organisation et du succès, un parti politique diffère peu d'un corps d'armée : il a son chef, ses subalternes, ses sergents, ses guides ou ses éclaireurs.

Pour qu'un corps militaire quelconque puisse se maintenir dans toute son intégrité, être effectif et marcher plus sûrement à la victoire, il faut qu'il soit régi par une discipline sévère, c'est-à-dire que le soldat obéisse au capitaine, le capitaine au commandant et le commandant au général.

C'est l'obéissance aux ordres de l'officier supérieur qui fait la force d'un régiment militaire. Sans une harmonie ou une entente parfaite entre tous les membres de la hiérarchie militaire, l'insubordination causera bientôt de tristes et cruels ravages et sera la ruine ou la perte de toute une armée. L'histoire universelle nous signale plusieurs exemples attestant la vérité de cette proposition.

En politique, la discipline est aussi nécessaire au maintien et au progrès d'un parti qu'elle l'est à une armée. Les représentants du peuple se choisissent un chef : c'est l'état-major d'un parti qui parle dans ce cas et qui exprime ouvertement sa confiance.

Le commandant d'un parti a donc droit au respect et à l'obéissance de ses subalternes aussi longtemps que le peuple lui continuera sa confiance par la voie constitutionnelle, c'est-à-dire par la majorité de ses suffrages. Autrement un parti se précipite à pas de géant vers la décadence ou la débâcle. Jeter un coup d'oeil rapide sur les annales du parti conservateur, et vous constaterez qu'après la mort de sir John A. Macdonald, la zélande n'est mise dans les rangs de nos adversaires, à Ottawa, que la voix de

leur chef n'a plus été ni entendue ni écoutée, qu'un nid de traitres a créé une discorde désastreuse dans le cabinet et que la désobéissance la plus complète n'a pas tardé à venir pour ce parti qui avait gouverné le pays pendant un si grand nombre d'années.

Voyez ce qui s'est passé à Québec. Le parti conservateur a toujours eu, depuis 1890, deux chefs, et quelquefois trois, à l'Assemblée législative et dans la presse. Et quelle en a été la conséquence ? La destruction totale de la petite phalange conservatrice dans notre province. Voilà quel a été le résultat de l'indiscipline de ce parti.

L'histoire d'un parti politique nous fournit bien d'autres preuves des ruines causées par l'insubordination ou la désobéissance aux chefs chargés par le peuple ou ses représentants de présider aux destinées du pays. Mais les faits que nous venons de rappeler suffisent pour convaincre nos amis que l'union a toujours fait la force du parti libéral et que, s'il a remporté de brillantes victoires depuis 1897, c'est qu'il a marché, en rangs serrés, sous le drapeau porté si vaillamment par nos deux chefs, sir Wilfrid Laurier et l'honorable M. Parent. Ces deux hommes d'Etat ont pu commettre de fautes, mais ils ont su en faire de meilleures et ils ont su en faire de meilleures.

commisaires d'écoles une revue pédagogique qui constitue pour ces commissaires et le corps enseignant un guide sûr dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Dans les villes de Montréal, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec et Lévis, le gouvernement a fait ouvrir des écoles de coupe et de confection dans lesquelles plus de 1500 élèves apprennent à tailler, à coudre et à confectionner les hardes.

L'organisation des écoles du soir a été réformée et rendue plus efficace. Les cahiers d'inscriptions et d'appel permettent de suivre au jour le jour le mouvement de ces écoles, dont les classes sont fréquentées cette année par plus de 7,000 élèves.

Qu'y avait-il de tout cela sous le régime conservateur ? Rien. L'incurie, l'indolence, la négligence étaient les traits caractéristiques de ce régime. Les ministres passaient leur temps à se jalouser, à se quereller et ne s'occupaient pas plus que de l'an quarante, de réformer et d'améliorer notre organisation scolaire. Comparez leur dossier avec celui du régime libéral et vous comprendrez facilement pourquoi le peuple donne si cordialement son concours à l'hon. M. Parent et à son gouvernement, qui est avant tout et par-dessus tout un gouvernement d'affaires.

Pendant une campagne de plus de deux mois, comme celle que nous terminerons vendredi, nos lecteurs ne doivent pas être surpris si nous sommes forcés d'omettre ou de retarder la publication de nouvelles et de faits importants. Les exigences politiques sont quelquefois impérieuses, et, du reste, les organes d'un parti ont pour mission de défendre les principes qu'ils croient être dans le meilleur intérêt du pays. C'est une mission où un apostolat que nous devons remplir sans relâche.

C'est pour cette unique cause que nous avons différé jusqu'à ce jour, d'annoncer à nos lecteurs la nouvelle que Sa Majesté le roi des Belges venait de créer l'officier de l'Ordre de Léopold l'honorable M. Adolphe Turgeon, ministre de l'Agriculture de la province de Québec. C'est le roi belge lui-même qui a informé, samedi, par câblegramme, notre distingué compatriote, qu'il lui était extrêmement agréable de lui décerner le titre insignifiant d'officier.

Cette haute dignité fait grand honneur non seulement au nouveau chevalier, mais encore à tous ses compatriotes, qui sont fiers de ses succès et de sa gloire. C'est, en même temps, la récompense due

au mérite et un digne tribut d'hommage au talent.

L'honorable M. Turgeon a contribué grandement, par sa parole et ses actes, à faire connaître la province de Québec en Belgique et à agrandir le cercle de nos relations avec cette contrée de l'Europe. Le poste élevé de ministre de l'Agriculture, le rôle actif et intelligent qu'il a joué depuis qu'il occupe cette position honorable, les discours admirables qu'il a prononcés dans notre enceinte parlementaire et sur la terre de notre ancienne mère patrie, tout a contribué à sa faveur et appelé sur lui l'attention des hommes d'Etat de l'autre côté de l'Océan. Dans ses rapports avec les personnages les plus haut placés de la France et de la Belgique, l'honorable M. Turgeon s'est révélé ce qu'il est : un Canadien-français éminemment distingué et faisant honneur à son pays, et à sa rendre, en même temps, des services signalés à ces deux puissances.

Nous félicitons sincèrement l'honorable M. Turgeon de l'honneur dont il vient d'être l'objet de la part du roi Léopold II de la Belgique.

au mérite et un digne tribut d'hommage au talent.

L'honorable M. Turgeon

Officier de l'Ordre du roi Léopold



L'œuvre législative du gouvernement libéral

Ce qui a été fait pour l'Instruction publique

La restauration des finances de la province n'est qu'une partie des réformes opérées par le gouvernement libéral de Québec depuis 1897. L'œuvre législative opérée par ce gouvernement lui mérite aussi la reconnaissance du pays.

Examinons un peu cette législation.

La partie la plus importante est celle qui se rapporte à l'Instruction publique, notamment la loi de 1899. Cette loi assure à l'élément laïque sa légitime part d'influence dans le conseil de l'Instruction publique. C'est une modification du besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui est de nature à intéresser davantage les laïques à la réforme ainsi qu'à l'amélioration de notre système d'enseignement primaire.

Cette loi a été aussi un bureau central d'examinateurs pour les aspirants aux diplômes d'instituteurs et d'institutrices. C'est une importante réforme. Auparavant ces bureaux, répandus dans toutes les parties de la province, étaient composés de personnes fort respectables, mais dans bien des cas manquant de l'Instruction nécessaire pour leur permettre de faire des examens sérieux et dans presque tous les cas dépourvus de connaissances pécuniaires. Ces examens, qui n'étaient pas contrôlés, et se faisaient à la bonne franchise, ne donnaient aucune garantie au public, quant à la compétence des candidats diplômés, et les multitudes que ces examens faisaient entrer "officiellement" dans le corps enseignant étaient devenues pour ce dernier presque un sujet de honte, et, dans tous les cas, un véritable obstacle au relèvement de la classe si importante des instituteurs et des institutrices.

En vertu de la loi de 1899, les examens se font aujourd'hui sous la direction d'un bureau central, composé de personnes compétentes et ils sont préparés, surveillés et contrôlés de façon à donner garantie au public. Les candidats qui obtiennent leurs diplômes après ces examens ont la compétence requise pour enseigner efficacement et les commissions scolaires qui enregistrent des maîtres ou des maîtresses de beaucoup plus de garanties qu'auparavant, au moins quant à la compétence.

Jusqu'à 1899, les contribuables ne pouvaient en appeler qu'à l'arbitrage de l'Instruction publique des décisions des commissions scolaires. Cet état de choses donnait lieu à beaucoup de malaises, de plaintes et de récriminations. La loi passée par le gouvernement libéral met fin à tout cela. Sous cette loi, les contribuables qui se

croient molestés par leurs commissaires d'écoles peuvent demander aux tribunaux ordinaires le redressement de leurs griefs, sans avoir à appréhender l'intervention de l'Instruction publique ni le mauvais vouloir des fonctionnaires publics.

L'importance de cette réforme saute aux yeux des moins clairvoyants.

La loi en question reconnaît et sanctionne le principe de la gratuité et de l'uniformité des livres de classe dans les écoles élémentaires.

Les pères de familles qui ont plusieurs enfants à l'école savent ce qu'il leur en coûte pour changer de livres de classe, à chaque changement de maître ou maîtresse d'école. On le croirait à peine, et cependant des calculs faits par une personne qui a étudié spécialement la question, établissent que ces faibles changements de livres de classe occasionnent chaque année des pertes excédant \$75,000.

L'uniformité des livres inaugurée par la loi de 1899 est destinée à faire cesser ces pertes.

L'ancienne loi limitait l'étendue du territoire que devaient couvrir les arrondissements scolaires. Dans les régions peu peuplées, ou dans celles où la population était trop dispersée, il arrivait souvent que cette limitation à l'étendue des arrondissements scolaires formait obstacle à l'établissement des écoles ou des commissions scolaires. Pour remédier à cela, la loi de 1899 permet aux commissions scolaires de se fusionner, en pourvoyant au transport des élèves éloignés de l'école.

Sir Wilfrid Laurier

Le 2 novembre dernier, le "Temps" de Paris publiait un article sur les élections générales du Canada. On y verrait en le lisant combien l'auteur de cet écrit avait visé juste et la haute opinion que l'on entretenait du Premier ministre comme homme d'Etat.

"Le Dominion se prépare aux élections générales dont le jour est fixé au 3 novembre prochain. Un vif intérêt s'attache à cette consultation nationale. Il y a huit ans que les libéraux se sont emparés du pouvoir et qu'ils l'exercent sous l'égide de l'honorable M. Laurier."

"Huit ans, c'est un long espace dans la vie d'un peuple—surtout d'un peuple jeune et dont l'histoire constitutionnelle, sur le terrain d'actualité, n'a encore qu'une durée de trente-cinq ans. Il est vrai que les conservateurs avaient singulièrement entrecoupé ses limites et qu'après leur avènement inattendu, en 1874, ils étaient restés vingt-deux ans de suite à la tête des affaires. Sir John Macdonald, surnommé le Diable canadien, était leur chef."

"C'est un des traits particuliers, une des idiosyncrasies de ces communautés démocratiques que d'offrir de soudaines révolutions, de brusques sautes de vent et de faire passer le pouvoir sans cérémonie préliminaire d'un parti à l'autre. On peut dire, l'histoire du Dominion sous les yeux, qu'un Canada, en matière électorale, il faut s'y attendre à de l'instabilité."

"Dans la métropole les élections sont presque devenues une science exacte. Il est aisé et il est sûr de prévoir l'orientation du suffrage populaire d'après les élections partielles. Chaque fois qu'un parti a cessé de jouir de la confiance publique, une série de défaites successives l'avertissent du sort qui l'attend. Ce fut le cas pour le grand ministre Gladstone en 1874 quand le corps électoral las d'une législation héroïque et de réformes orageuses à son égard, se détacha peu à peu du libéralisme et annonça aux ministres la déroute de 1874. C'est le cas actuel du ministre Balfour, alors qu'une suite ininterrompue d'échecs lui a notifié l'irritation croissante d'un pays saturé de réaction et inquiet de l'aventureuse campagne protectionniste de M. Chamberlain."

Guérison Munyon pour le Cœur

"Au Canada, rien de semblable. Sir Wilfrid Laurier aurait le droit d'exclamer un triomphe éclatant s'il s'en tenait aux indications du baromètre électoral. A vrai dire, rien ne justifie une appréhension quelconque, sauf l'habitude déconcertante des électeurs de changer d'avis sans avertissement préalable."

"Sir Wilfrid Laurier a mérité la popularité dont il semble jouir. Il a su gouverner avec une étonnante habileté. Il n'a plus devant lui les menaces conjonctures, qui, aux deux élections générales depuis son avènement, semblaient préparer la défection de sa majorité dans cette province française de Québec qui est le centre de sa force."

"En 1896, il avait contre lui l'épiscope catholique et le parti clérical, si puissant dans cette région, à cause de la solution libérale qu'il avait osé apporter à la question scolaire dans le Manitoba. En 1900,

AVANTAGE D'EN AVOIR A LA MAISON

Pour Guérir Les Maux De Toute La Famille En Faisant Usage.

Une pilule en temps est une chose merveilleusement bonne et épargne plusieurs cas de maladies. Toute personne vieille ou jeune, demande un peu de soin pour remettre en bon état le système. S'il y a de la Bile, de la Constipation ou indigestion, une dose de BEECHAM'S PILLS régularisera généralement les choses. Les maux de tête sont guéris comme par un charme et vous

EPARGNEZ DE L'ARGENT

et vous serez en état de jouir de beaucoup de plaisirs autrefois rendus impossibles.

LES BEECHAM'S PILLS rendent la vie agréable en mettant votre système en bonne condition pour jouir de la vie.

Tout trouble provenant des dérangements des organes de la digestion et la sécrétion est rapidement régularisée si vous employez.

Beecham's Pills

Préparées seulement par le propriétaire, THOMAS BEECHAM, Ste Helens, Angleterre. Londres partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 centimes.

il avait un tant soit peu froissé le particularisme franco-canadien, en envoyant un contingent soutenir la cause de la colonie britannique dans l'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, au contraire, il a tout lieu de compter sur la gratitude de la province de Québec pour les voies ferrées qu'il a promises aux districts septentrionaux. C'est là une circonstance capitale : car sa majorité est faite de l'unanimité de la députation de Québec. Dans une Chambre de 224 membres, il dispose de 133 voix contre 81, soit 52 voix de majorité.

L'opposition conservatrice se recrute surtout dans la province tout anglo-saxonne d'Ontario. Une question de race vient compliquer le différend politique. Les Anglo-Saxons se plaignent de la domination prolongée de l'élément français. Jusqu'ici le parti libéral dans l'Ontario s'était surtout recruté parmi les Ecossais. On redoute que la destitution d'un général écossais, lord Dunsford, à la suite de ses entreprises inconstitutionnelles comme chef de la milice, n'ait péniblement affecté la fibre patriotique de ces citoyens et qu'ils ne s'abstiennent ou même ne votent contre leurs anciens amis.

D'autre part, malgré la prédominance de l'élément conservateur dans la députation fédérale de l'Ontario, le gouvernement provincial est jusqu'ici libéral ; mais il est miné par des dissensions intestines, et il y a lieu de craindre qu'il ne subisse que tout juste assez pour présider aux élections du 3 novembre.

Les conservateurs n'ont, de leur côté, rien qui leur doive assurer le succès. Ils n'ont pas su opposer une politique bien nette à l'habile politique de traités de commerce de leur adversaire dans la grande controverse du tarif impérial. Depuis la retraite de sir Richard Cartwright, ils n'ont pas d'homme d'Etat du calibre de sir Wilfrid Laurier à mettre en contraste avec lui, et leur leader M. Borden vient de les troubler gravement en épousant, contre leurs principes et leurs traditions, l'idée du rachat des chemins de fer."

VOUS POUVEZ MANGER AUTANT QUE VOUS VOLEZ

ce que vous voulez et quand vous voulez si vous prenez la Guérison Munyon contre la Dyspepsie, la guérison la plus infatigable qui fut jamais composée contre la dyspepsie, l'indigestion et toutes les autres espèces de dérangements d'estomac. En vérité, manger sera le plaisir et le contentement qu'il était destiné à être si vous vous fiez à la Guérison Munyon contre la Dyspepsie pour maintenir votre estomac en bon état, car lorsque l'estomac fonctionne bien, tout ce que le sang, les poumons et la machine, généralement la machine humaine entière, travaille bien et la maladie est inconnue.

Guérison Munyon pour le Cœur

Il y en a qui sont fréquemment atteints par l'action du cœur, lorsque c'est réellement l'estomac qui fait défaut. Exécutez le manger et l'indigestion, la guérison fera quelques fois battre le cœur furieusement, quand, comme matière de fait, de l'indigestion, se révèle parce qu'il est tellement comprimé par l'estomac qu'il ne lui reste pas de place où il peut fonctionner.

La Guérison Munyon pour le Cœur contraindra le cœur et en régularisera les mouvements. Elle fournira son action et souvent empêchera de sérieux maux de cœur. Ainsi que toutes les autres Médicines de Munyon, elle est absolument inoffensive.

Pour la Constitution, l'Etat Billeux, la Jaunisse, Teint Pâle, Maux de Tête Billeux, prenez les Pilules Laxatives Paw-Paw de Munyon.

Le Savon Hitzel Hatch de Munyon et Autres Préparations à Toilette embelliront aucun teint. En vente partout.

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les toiletteries, et toute sorte de coutellerie, etc.

LE PARTI DE TOUT LE MONDE

Le meilleur parti à prendre, messieurs, c'est d'aller bénéficier des "bargains" qui sont offerts par le Syndicat de Québec, entre autres 300 douzaines de bal, valant de \$18.00 à \$24.00 la douzaine et que l'on écoulé à \$9.00 la douzaine ou 75c. chaque.

UN RIVAL AU CHAMPAGNE

LE CIDRE DE POMMES

DE NORMANDIE venant d'être reçu

En vente par caisses de 12 ptes. à \$3.50.

En vente par caisses de 24 chop. à 4.00.

H. BEAUTEY

22 rue de la Fabrique

22 rue de la Fabrique

Le Vin St-Michel donne à l'homme de 50 ans l'énergie de la jeunesse.

L'homme d'affaire qui a la cinquantaine ou qui la dépasse, sentira renaître son énergie, son enthousiasme et la force du jeune âge, en prenant avant chaque repas un verre de VIN ST-MICHEL, ce célèbre tonique Français.

Pamphlets gratuits contenant photos et témoignages de cures merveilleuses.

Solvin, Wilson & Co, Montréal. Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

ETITES NOUVELLES.

Un bébé, du nom de Edouard Parent, a été renversé par une voiture, ce matin, rue St-Pierre. L'enfant porte des contusions à la figure.

Le cheval de M. Ernest Mallette a été blessé cette matinée en tombant sur l'asphalte, rue Desossés.

Nous avons reçu plusieurs plaintes de citoyens nuisibles qui attirent l'attention de la police sur la conduite plus que grossière de certains groupes de jeunes gens qui stationnent à l'angle des rues St-Vallier et Massue.

La grippe, l'indolence et le pneumonie laissent souvent une vilaine toue quand elles percent. C'est une chose qui est d'ailleurs de régénérer. Guérissez-la avec

Shiloh's Consumption Cure

Le Tonic pour les Poumons

La guérison qui est garantie par votre pharmacien. Prix 25c, 50c, et \$1.00. S. C. WELLS & Co, Toronto, Can. Laffrey, N.Y. 200F

Près de six millions de dollars à dépenser pour les brevets

L'année dernière a été une année active pour les inventeurs et, à moins que les symptômes ne soient trompeurs, les fabricants des Etats-Unis vont placer sur le marché bien des produits nouveaux, inconnus jusqu'à ce jour. Durant l'année dernière, le bureau des brevets des Etats-Unis a délivré 31,699 brevets.

Le nombre de brevets américains qui ont expiré en 1903 se monte à 21,797. Le nombre de demandes accordées, mais pour lesquelles la taxe finale n'a pas encore été payée, atteint 10,545, et il y a une somme de \$5,652,540.61 au crédit du Patent Office à la trésorerie des Etats-Unis. MM. Marion & Marion, de Montréal, ont obtenu 25 pour cent de tous les brevets délivrés l'an dernier à des Canadiens par le bureau des brevets des Etats-Unis. D'une manière générale, le bureau des brevets des Etats-Unis a fait plus d'affaires, l'année dernière, que durant aucune année précédente.

A partir du 1er janvier 1905, l'administration anglaise suivra la méthode d'examen actuellement en vigueur au Canada, aux Etats-Unis et en Allemagne.

Nos lecteurs peuvent obtenir tous renseignements sur les brevets et les marques de commerce en s'adressant à MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, qui nous ont envoyé l'article ci-dessus.

UNE INQUIETUDE DE MOINS

Car il n'y a plus à se demander où aller pour acheter ses fourrures, c'est un fait reconnu et proclamé par des centaines de clients que le meilleur place pour avoir entière satisfaction est chez

MARCEAU & Co, 155 St-Joseph.

REDUCTION

Manteaux d'hiver pour Dame, \$5.50 à \$30.00, offerts à 20% de réduction chez

JOS. DUSSAULT, 254-260 St-Jean.

22 n-21

UN RIVAL AU CHAMPAGNE

LE CIDRE DE POMMES

DE NORMANDIE venant d'être reçu

En vente par caisses de 12 ptes. à \$3.50.

En vente par caisses de 24 chop. à 4.00.

H. BEAUTEY

22 rue de la Fabrique

22 rue de la Fabrique

22 rue de la Fabrique

C'EST SIMPLE COMME BONJOUR

Il suffit d'aller jeter un coup d'œil sur le magnifique assortiment de manteaux qu'expose le Syndicat de Québec, pour constater le nouveauté du superbe choix qu'ils offrent à des prix étonnants de bon marché.

Le département des Chemins de fer et Canaux, Canada.

CANAU DU ST-LAURENT.

LES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées : "Soumission pour machines", seront reçues au bureau jusqu'à 16 heures, jeudi, le 1er décembre 1904, pour fournir des machines à travailler le bois et le fer aux ateliers du canal à Carleton Place, Ont.

On peut obtenir les spécifications et de l'information au bureau de l'ingénieur en chef du département des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont., et au bureau de surveillance de fonctionnement, Morrisburg, Ont., à compter de et après cette date.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux

Ottawa, 14 novembre 1904.

Les journaux qui inséreront cet avis ne seront pas payés. 13044

Dr L. O. CAUTHIER

Le docteur L. O. Cauthier ancien chef de clinique à Paris, spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge tiendra comme par le passé son bureau de consultation au

NO 47 RUE ST-JEAN

Partie voisine de R. le Dr Ed. Gagnier

Consultations

De 9 à 11 heures a. m. : de 1 heure à 5 heures p. m.

LE BAUME AFRICAÏN

est un tonique puissant qui réchauffe dans la force et de la vigueur aux nerfs épuisés, guérit la fièvre paludéenne et cathartise et toutes les maladies provenant de la chaleur et du froid.

Vous ne pouvez avoir ou conserver votre santé sans faire usage de ce précieux baume. Vous avez le frisson, le mal de tête, le rhume, le refroidissement, une indigestion, des palpitations ou encore une maladie dangereuse qui peut être bien vite conduite au tombeau. Hé bien, prenez une cuillerée à thé de Baume Africain dans une tasse d'eau chaude avec un peu de sucre et vous serez guéri instantanément. En plus cela le Baume Africain est le plus grand stimulant pour ôter les douleurs tel que rhumatisme, mal de reins, mal de gorge, névralgie, etc., etc.

Ce n'est pas un remède de hasard, il est connu dans le monde entier et il est connu dans la publicité comme étant une préparation d'une efficacité extraordinaire. Tous les bons épiciers et pharmaciens vendent le Baume Africain.

Evitez les contrefaçons, la bouteille véritable Baume Africain porte toujours le portrait et la signature de son propriétaire, Jeanin Herberiole Français, diplômé de l'école de botanique d'Alger. Dépôt principal du Baume Africain S. Jaulin & Co, 208 rue St-Luc, St-Sauveur, Québec. 18047-1m

18047-1m

Notes et Notules

Varsalona est-il mort ?

Varsalona est ce bandit qui terrorise depuis des années la Sicile et surtout la région de Palerme. D'après les dernières nouvelles, il aurait été surpris dans une embuscade, la nuit, alors que, inquiet de certaines allées et venues, il quittait son gîte pour aller à la recherche d'un repreneur plus sûr.

Le coup aurait été fait par huit hommes, "armés et masqués", qui, après avoir coupé la tête du bandit, l'ont jeté dans un puits. Le cadavre a été retrouvé par un pêcheur dans une grotte.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le drame remonte au mois de mars dernier, que les auteurs en sont restés inconnus et que la justice, informée cependant, n'a ouvert aucune procédure sur ce sanglant événement.

Aujourd'hui, seulement, on annonce qu'une descente aura lieu à Cammarata, pour reconstruire, s'il est possible, l'identité du mort.

Le destin des choses

Les choses ont leur destin : il est souvent mélancolique et burlesque. On vient de vendre à Londres la voiture de gala de feu le duc de Cambridge. Elle avait coûté 30,000 francs, et lorsque le roi Édouard VII fut couronné, le duc dépensa 12,500 francs pour la remettre en état.

Les enchères ont atteint, après bien des efforts, à la somme de 950 francs, ce qui ne saurait trop surprendre, la voiture de gala n'étant pas très commode pour le service quotidien.

Mais, à ironie du sort, elle a été adjugée à un cirque ambulante.

L'ancien transport des forçats

L'administration française des domaines de la marine va mettre en vente un vieux bateau en bois, la "Moussé", qui, jadis, eut quelques droits à la célébrité.

La "Moussé" était en effet rattachée au service pénitentiaire, et c'était dans sa cale que l'on entassait les forçats de l'île de Ré en partance pour la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie.

Aussi, que d'illustres relégués furent bercés dans son sein ! Notons seulement, pour mémoire, les déportés qui condamnèrent après les événements de la Commune les conseillers de guerre de Paris et de Versailles.

Le jeu du passant culbuté

C'est une mode déjà ancienne, parmi les bandits parisiens, pour faire montre de leur audace et de leur mépris de la police, que d'engager entre eux des paris à qui trappera du couteau ou du revolver le premier passant venu.

Ces jours derniers, c'est rue Montmartre que le jeu du passant culbuté a battu son plein. Une bande d'apaches se gorgeait d'absinthe dans un bar, rendez-vous habituel de cette noble compagnie. L'un d'eux, Zeller, ancien disciplinaire aux bataillons d'Afrique, et connu, pour ce motif, sous le sobriquet gracieux du "Zéphir", paria un litre qu'il "descendrait" le premier passant. Le pari fut tenu, cela va sans dire.

Le malheureux quidam amené par le hasard à ce fatal moment fut un paisible tailleur, M. Eugène. Le seigneur à la gorge, lui passer la jambe et le tordre par terre fut l'affaire de quelques secondes pour le Zéphir, qui se vanta d'avoir été prévôt de boxe au "bat d'Af". Pour bien assurer sa victoire, il donna au malheureux tailleur un formidable coup de talon sur le front, en s'écriant : "Voilà le bonnet !" Des gardiens de la paix de service arrêtèrent le misérable et le conduisirent, après une lutte acharnée, au commissariat de M. Beaurain, rue d'Amboise.

La comparaison d'un litre qui se trouvait en la main de l'inspecteur Leduc, en train de déjeuner, le Zéphir lui brisa de la crâne. Leduc, très grièvement blessé, tomba sans connaissance. Les agents se précipitèrent alors à lier les mains du forcené, qui fut expédié au dépôt.

Lancement d'un cuirassé

On annonce de Toulon la mise à l'eau du cuirassé "Justice". Au nombre des invités officiels, on remarque les amiraux Gigon, paré maritime ; Fort, Bellue, etc., ainsi que les autorités civiles.

Des équipes d'ouvriers, obéissant aux ordres donnés par des coups de sifflets successifs, enlevaient les éponilles du navire et, à dix heures quarante-cinq, la "Justice", glissant sur son bécot, a pris possession de son nouvel élément aux applaudissements de la foule.

La "Justice" est un bâtiment mesurant 131 m. 80 de longueur, 24 m. 26 de largeur et 12 m. 55 de cale au pont supérieur. Il aura, en charge, un déplacement de 14,570 tonnes. Trois machines indépendantes actionneront chacune une hélice. Leur puissance totale atteindra 15,000 chevaux.

L'artillerie comprendra 4 canons de 305 millimètres, 18 de 164 millimètres, 24 canons à tir rapide de 47 millimètres et 2 de 37 millimètres. Il possèdera également cinq tubes lance-torpilles au total.

La vente des pouvoirs d'eau

Du 20 juin 1897 au 30 juin 1903, l'hon. M. Parent a vendu quarante-sept pouvoirs d'eau pour lesquels le trésor a reçu \$243,535 00. Toutes ces ventes ont été faites à la demande de capitalistes ou de compagnies désirant acquérir ces pouvoirs d'eau pour les utiliser à des fins industrielles. Dans le but de prévenir la spéculation, d'empêcher les acheteurs de détenir ces pouvoirs d'eau sans les utiliser pour des fins industrielles, mais pour attendre et les revendre quand ils auraient pris plus de valeur, l'hon. M. Parent a inséré dans presque tous les contrats, (Voir rapport du ministère des terres pour 1903, p. 96, pour 1901, p. 116, pour 1902, p. 192, pour 1903, p. 161) une clause stipulant forfaitaire dans le cas où l'acquéreur ne dépenserait pas dans un délai déterminé une certaine somme pour développer et utiliser ce pouvoir. Dans certains cas, les ventes de Shawinigan, par exemple, le montant à dépenser de cette façon est fixé à \$4,000,000. Pour sept autres pouvoirs d'eau, cette stipulation comporte la dépense de \$2,250,000 en trois ou quatre ans.

On peut juger par ces chiffres de l'importance du mouvement industriel créé par ces ventes de pouvoirs hydrauliques. C'est la fondation d'autant de petites villes, de centres industriels où les ouvriers auront des millions à gagner chaque année, où les colons auront des marchés tout prêts pour les produits de leur culture et la vente de leurs bois de défriement. L'exploitation de ces forces hydrauliques procure déjà en plusieurs endroits l'éclairage à l'électricité, la force motrice par l'électricité et tout ce confort qui rend une population heureuse et contente.

Pour ces ventes, on ne prétend pas que les prix obtenus ne sont pas assez élevés ; mais certains rêveurs voudraient que le gouvernement gardât la propriété de ces pouvoirs d'eau, les mit en exploitation lui-même pour ensuite louer ou vendre la force motrice.

Voyons un peu où nous conduirait ce système.

Pour mettre en exploitation sept des pouvoirs qu'il a vendus, le gouvernement a exigé une dépense d'argent approchant \$7,000,000 ; s'il s'était chargé lui-même de faire cette exploitation, il aurait été obligé de faire lui-même cette dépense. Ou aurait-il pu se procurer l'argent ? Dans un emprunt, puisqu'il n'a pas d'autre moyen de se procurer de l'argent. Au bas taux de 4 %, le service des intérêts sur cet emprunt coûterait \$280,000. Il y aurait en sus les frais de réfection, d'entretien, de surveillance et d'administration. Mettez tout cela au bas chiffre de 5 % et vous avez encore une dépense annuelle de \$350,000. Ajoutez cela à l'intérêt sur le capital emprunté et vous arrivez à un total de \$660,000.

Est-il un homme sérieux qui prétendrait que la province pourrait retirer cette somme en loyers de force motrice ?

Et quant à vendre, pourquoi ne pas vendre maintenant, pour nous procurer à même nos propres ressources l'argent dont nous avons besoin pour rencontrer nos affaires courantes ? Nous avons absolument besoin de cet argent ; si nous ne le tirons pas de

de cette source, il faudrait le tirer des taxes. Ne vaut-il pas mieux utiliser ce que nous avons, que d'aller prendre dans la bourse des contribuables ?

D'autres préconisent le système de loyer suivi dans l'Ontario. Dans cette province, au lieu de vendre les pouvoirs hydrauliques, le gouvernement les afferme à raison de vingt-cinq centimes par année par cheval-vapeur. Cela peut faire plus ou moins pour des pouvoirs de peu d'importance, comme ceux d'Ontario ; mais c'est impraticable pour des pouvoirs importants, tels que sont la plupart des nôtres. Prenons Shawinigan, par exemple, qui peut développer une énergie d'au moins 250,000 chevaux-vapeur. A 25 centimes par cheval-vapeur, le loyer s'élèverait à \$62,500 par année. Cela représente 62 1/2 %, un capital de \$12,500,000. A part cela, il y aurait les quatre ou cinq millions à dépenser pour mettre le pouvoir d'eau en exploitation. On trouverait des localités pour se lancer dans pareille aventure ? Il faut bien avouer qu'il ne se rencontrent pas à toutes les portes.

D'ailleurs, pas un homme d'affaires ne voudrait risquer des capitaux dans une usine ou une manufacture dont il ne détiendrait la force motrice qu'à titre de locataire. Sur ce point M. H. M. Price, de Québec, a donné devant la commission de colonisation le témoignage suivant :

"Q. Savez-vous que la province de Québec peut-être dans tout le Canada la plus riche en pouvoirs d'eau ?

"R. Oui ; j'ai considérablement d'expérience dans les affaires de pouvoirs d'eau et je pense que cette question ne fait pas de doute.

"Q. Ne serait-il pas juste, au point de vue de l'acquéreur et plus profitable pour le gouvernement de charger une rente annuelle de tant par cheval-vapeur payable par l'acquéreur ?

"R. Le prix d'un pouvoir d'eau dépend entièrement de l'endroit où il se trouve, et la plupart des gens préfèrent avoir la propriété absolue d'une force motrice—à moins qu'ils ne deviennent possesseurs de cette force en vertu d'un bail emphytéotique, ce qui équivaut à une vente.

"Q. Ne serait-il pas équitable de capitaliser un pouvoir au taux de cinquante centimes par cheval-vapeur, ou à n'importe quel prix que pourrait fixer le gouvernement et de disposer à ce taux du pouvoir par aliénation complète ?

"R. Comme je l'ai déjà dit, pour ce qui regarde la valeur d'un pouvoir d'eau, tout dépend de l'endroit où il est situé et de son accessibilité, et il y a dans cette province des pouvoirs d'eau très considérables que personne n'entreprendrait de mettre en exploitation sans avoir une subvention du gouvernement. Mais, en tant que je sache, la proposition que vous faites ne serait acceptable qu'en tant que vous donneriez un titre de propriété absolue à l'acquéreur."

C'est l'opinion de tous les hommes d'affaires : pour disposer de nos pouvoirs d'eau, il faut donner un titre de propriété absolue à l'acquéreur et c'est précisément la politique adoptée et suivie par l'hon. M. Parent, la politique du sous-pratisme et des affaires.

Bibliographie

Catalogue de livres de droit publiés au Canada, en Angleterre, en France et aux États-Unis, par C. Théoret, éditeur d'ouvrages de droit.

Nous recommandons ce catalogue à tous ceux qui ont à se former une bibliothèque de livres de droit ou qui veulent la compléter. C'est un ouvrage précieux, qui a dû coûter beaucoup de travail au compilateur. Tous les ouvrages de droit français et anglais se trouvent dans cette brochure avec indication des prix.

On peut se procurer ce catalogue en s'adressant à M. C. Théoret, 11, rue St-Jacques, Montréal.

Elle fut au lit durant trois ans

UNE FEMME INFIRME PAR SUITE DE LA DOULEUR GUÉRIT PAR LES PILULES DE DODD POUR LES ROGNONS.

Éloquent témoignage de Mme Jos. Hughes, de Morley, Ont.—Elle est forte et en santé une fois de plus.

Morley, Ont., 22 nov.—(Spécial.)—Ce que font les Pilules de Dodd pour les rognons, pour les femmes souffrantes au Canada, ne sera jamais connu suffisamment. Ce n'est que lorsqu'une femme courageuse brise le secret qui recouvre ses souffrances et ses douleurs que l'on peut avoir une saine idée des effets merveilleux de ce remède. Pour cette raison, un rapport fait par Mme Jos. Hughes, de cet endroit, est plus que d'un intérêt ordinaire :

"Je souffrais beaucoup durant quatre années," dit Mme Hughes ; "je fus soignée par cinq médecins et un spécialiste des États-Unis. Je fis l'essai de la plupart des médicaments dont j'entendais parler, mais aucun ne semblait me procurer du soulagement.

"Je dus garder le lit durant près de trois ans. Je souffrais de douleurs dans l'épine dorsale, dans la tête, au-dessus des yeux, dans la dos, et du côté gauche. Je pris quatorze boîtes des Pilules de Dodd pour les rognons et je suis maintenant forte et capable de faire une bonne journée de travail et j'en remercie les Pilules de Dodd pour les rognons."

NOUS MANGEONS POUR VIVRE

C'est un fait bien connu que la pâtisserie est très légère et facilement digérée, si l'on emploie la Eagle Baking Powder (Poudre à pâte d'agle). Demandez à votre épicer et insistez pour l'obtenir.

L'HIVER SERA RIGOUREUX !

VEILLEZ À VOS PELLETERIES

JOS. ART. VERMETTE

Fabricant de Pelleteries

68, RUE KIROUAC

St-Sauveur

Plus encore que les années dernières M. A. Vermette, spécialiste dans les pelleteries, sera en mesure d'offrir au public un assortiment varié et complet de pelleteries de toutes sortes, manufacturées ou non, telles que : CAPOTS EN CHAT SAUVAGE, COLLETS ET MANCHONS.

EN VISON POUR DAMES

Aussi Martre du Labrador et Loutrons. Nettoyage et repassage de pelleteries fait sous le plus court délai et à des conditions modérées. Attention toute spéciale au Thibet blanc et d'autres couleurs ; ouvrage garanti et de première classe.

Les personnes qui ont des pelleteries brutes à vendre, feront bien de venir me voir. Je donnerai le plus haut prix du marché.

JOS. ART. VERMETTE

REGARDEZ-

À VOS FENÊTRES

EST-CE QUE LES

RIDEAUX EN DENTELLE

sont sales et poussiéreux ? Envoyez-les ici et nous vous les retournerons aussi blancs que la laine. Nos prix sont

20c chacun

— LA —

Buanderie Imperiale

70, 72, 74 rue St-Vallier

— TELEPHONE 93

Vous achetez

—Orange Meat et vous obtenez la meilleure céréale à déjeuner composée de blé et combinée par un procédé spécial avec un produit spécial, il contient les meilleurs éléments de nutrition du blé dans une forme agréable au palais.

Nous donnons

—Un coupon est dans chaque paquet de 15 centimes, échangé en étant envoyé à notre adresse pour des articles en argenterie, fortement plaqués, cuillères à dessert et à table, pince à sucre et couteaux pour le beurre.

DEMANDEZ À VOTRE ÉPICIER

ORANGE MEAT

Il vous fera voir des échantillons des primes, adressez ensuite vos coupons à

The Frontenac Cereal Co. Ltd

43, Scott St. TORONTO

Pour s'amuser

Au palais Bourbon.

—Quel rasoir ! Encore, s'il paraît français ! Mais que de cuirs dans son langage !

—Mon cher, ce sont les bons cuirs qui font les meilleurs rasoirs !

COMME AU TEMPS JADIS

Echos des élections dans le comté de Charlevoix

BAGARRES ET CORRUPTION

C'est dans le comté de Charlevoix que la campagne électorale a été la plus animée. Les correspondants de journaux ne se sont pas gênés pour dire que la corruption a joué un rôle assez important dans toute cette campagne. Même qu'une bagarre eut lieu un jour, à quelques milles de la Malbaie. Plusieurs cultivateurs étaient en train de se faire régaler par des organisateurs électoraux, se disant avec raison qu'on se gratte l'oreille : "On peut toujours bien boire leur whisky et voter comme on voudra, quand même."

Donc, les organisateurs en question servaient aux électeurs un tord-boyaux quelconque, sous prétexte que c'était du Gin canadien Méchiers Croix Rouge.

Il ne faut pas s'assombrir sur place, mais ils en eurent une mémo-

derable frousse, et ils durent céder aux formidables apostrophes suivantes qui s'adressèrent :

—Eh ! Jean Pierre ! c'est pas du Gin Croix Rouge, ça. C'est bien trop méchant !

—C'est à quinquante pas l'air, rapport au goût qu'il laisse dans la bouche !

—Ah ! vous autres ! vous nous en forcez pas à accabler et pis vous êtes pas pour nous empoisonner !

—Oui ! oui ! Montrez l'imbric du gouvernement s'il plait ! Vous êtes pas capables !

—Donnez-nous du Gin Méchiers, t'as d'ailleurs, ou bien on va vous bougre à la mer, etc., etc.

VOYEZ ICI, VOYEZ LA

mais rappelez-vous que vous ne devez pas acheter sans avoir vu chez MARCEAU & Co.,

au 15 déc-1 j.s. 155 St-Joseph.

ECHANTILLONS

100 échantillons de blouses et jupes de robe, seront mises en vente demain. N'oubliez pas cette belle occasion.

Faguy, Lépinay & Frère.

DEMANDEZ À VOTRE MARI

Où il a acheté ce beau pardessus ou habille tout ce que vous le faites admirer davantage depuis quelques jours. Je parie 5 sous qu'il vous répondra chez MARCEAU & Co.,

23-24-26, 155 rue St-Joseph.

Fumez le cigare Laurier

INTERCOLONIAL RAILWAY

HORAIRE DE L'HIVER

EN VIGUEUR

DIMANCHE, 20 NOV. 1934

Les trains quittent Lévis comme suit :

Express pour Campbellton, 8.20 a. m., tous les jours excepté le dimanche.

Express pour Rivière-du-Loup à 4.10 p. m., tous les jours excepté le dimanche.

Express Maritime pour St-Jean et Halifax, 5.35 p. m., tous les jours excepté le samedi.

Express Maritime pour Montréal, 12.10 p. m., tous les jours excepté le lundi.

Express pour Montréal, 4.20 p. m., tous les jours excepté le dimanche.

Mixte pour Montréal, 7.30 p. m., tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus amples informations et pour accommodations sur les chers tarifs et pacifique radier au bureau des billets de la cité, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455,

BUDWEISER'S

LE PLUS GRAND TRIOMPHE

Déclaré supérieur aux meilleures Bières Bohémiennes, sur la Station Expérimentale pour l'industrie de la distillerie de la Bohême, à Prague.

Bières Bohémiennes — pour des siècles, la meilleure acclimatée quant à la qualité — elle a été patronnée par tous les brasseurs dans tous les pays.

BUDWEISER

LE PRODUIT DE LA

Anheuser-Busch Brewing Ass.,

est emboîtée dans une

ST-LOUIS, U.S.A.

Une visite à l'Exposition de la World's Fair, devrait inclure un voyage à travers la Brasserie Anheuser-Busch. Tout le monde bienvenu.

ORDRES PROMPTEMENT REMPLIS

H. BEAUTEY distributeur et agent, Québec.



DU NOUVEAU

Nous recevons maintenant beaucoup de nos marchandises pour NOËL et le JOUR DE L'AN. Si vous désirez en avoir le premier choix c'est le temps de venir.

Nos COLLIERS avec pendants de fantaisie et d'autres à vos crochets en perles sont des dessins les plus nouveaux de Paris. Sur une très grande quantité d'articles nous faisons de grandes réductions afin de faire de la place.

A. G. Roullet, Bijoutier, 50 Cote de la Montagne

E. T. NESBITT

MANUFACTURIER DE

PORTE, CHASSIS et MOULURES

COIN DES RUES ST-ROCH ET DE LA REINE, QUEBEC.

A VENDRE : BOIS DE TOUTES SORTES

SPECIALITE — Une grande quantité d'Epinette de cinq lignes — emboutée et baguettée, convenable pour boiserie intérieure, à bon marché.

GLOVER FRY & CIE

Chance Exceptionnelle

100 douzaines de Mouchoirs brodés valant de 30c à 50 cents

OFFERT A 15 CENTS CHAQUE

33 1/2 pour cent d'escompte sur les Manteaux et les Blouses de l'Importation d'Automne.

GRANDE REDUCTION DANS LES MODES

GLOVER FRY & CIE

DISSOLUTION DE SOCIETE

\$20.000 De stock

A ETRE SACRIFIE!

La seule chance que vous avez de faire cent pour cent avec votre argent.

Venez voir et assurez-vous par vous-mêmes.

MARTEL & MARTEL,

113, RUE ST-JOSEPH

L'hiver est proche

Préparez-vous en conséquence. La pharmacie Brunet vient de recevoir ses spécialités. Nous recommandons aux personnes frileuses d'examiner les vestes en chamouis que la pharmacie Brunet vient de recevoir : ces vestes protègent admirablement la poitrine contre les atteintes de la bise.

On trouvera aussi au même département des bandages herniaires perfectionnés. Une personne d'expérience se tient constamment à la disposition des clients, prête à donner tous les conseils voulus. Une visite est respectueusement sollicitée.

Pharmacie W. BRUNET & CIE, 139-141, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

EN GROS ET EN DETAIL

SIROP D'ANIS GAUVIN — Le SIROP D'ANIS GAUVIN non seulement guérit le choléra, la Diarrhée, les Coliques et les Douleurs de la Dentition, mais il procure en même temps un sommeil abondant et naturel. C'est le grand remède pour les Bébés.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS

MONSIEUR DE LA PALISSE

Il semble que le théâtre veuille passer en revue tous les héros de nos légendes, et c'est, après "Le Bossu", l'excellent monsieur de la Palisse qui prend l'attache au théâtre des Variétés. Quelle est l'origine de "Monsieur de la Palisse"? Son origine est singulière, car le héros grotesque canonisé par la voie populaire fut une admirable figure. Ce "Cadet-Roussel" antérieur, car celui de la chanson est un véritable "Cadet-Roussel", était un admirable guerrier, une sorte de Bayard, et, comme le grand chevalier, sans peur et sans reproche.

Il s'appelait Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, ou de la Palisse. Il fut un des plus vaillants lieutenants du roi de France, Gouverneur de Naples sous Charles VIII, il contribua à la conquête du Milanais sous Louis XII. On l'avait surnommé la "belle épée", tant il payait "bellement" de la sienna. Il était maréchal de France lorsqu'il fut tué à la bataille de Pavie, sous François Ier.

Les soldats de la Palisse étaient fort attachés à leur général, dont ils admiraient la bravoure. Et le lendemain de Pavie, ils le célébraient par une naïve chanson, dont un seul couplet est parvenu jusqu'à nous :

Monsieur de la Palisse est mort, Mort devant Pavie, Un quart d'heure avant sa mort, Il était encore en vie !

Il témoignait ainsi que leur maréchal, tant qu'il eut soufflé de vie, combattit bravement jusqu'à sa dernière heure.

Le poète Bernard La Monnoye est le véritable auteur de la chanson populaire, celle qui se chante encore aujourd'hui. Il la composa en 1712. Ce fut une sorte de "sac" qui fut rapidement son tour de France, se chantant un peu partout dans les cabarets et les carrefours.

La Monnoye était fils d'un riche pâtissier de Dijon. Il est connu pour avoir composé les ouvrages les plus sérieux, les plus scientifiques et les plus ennuyeux. Comme on se grave personnellement l'idée saugrenue d'écrire une chanson ridicule, par laquelle il a défiguré ce guerrier illustre que fut la Palisse et l'a transmis à la postérité comme un grotesque ?

On raconte que la chanson fut improvisée, au coin du feu, pour tromper les larmes d'un accablé de goute. Il semble, d'ailleurs, que son auteur, qui la fredonnait, tout en hurlant, quand la crise était trop forte, ait eu conscience qu'il faisait une action médiocre. Il se

sentait faible ET NERVEUSE

Se ressentaient d'étonnements et d'évacuements

Ces symptômes proviennent de la condition affaiblie du cœur et des nerfs. Partout où il y a des personnes faibles et souffrantes de la maladie du cœur et des nerfs, les

PELLETERIES DE MILBURN POUR LE CŒUR ET LES NERFS

seront considérées comme un remède efficace.

Par l'entremise du système nerveux, elles donnent de la force et une influence reconstituante à tous les organes et les tissus du corps.

Elles restaurent les personnes affaiblies, exténuées, privées de force vitale, les hommes et les femmes surmenés en leur donnant une force parfaite constitutionnelle.

Mlle Maggie L. Cleveland, Baywater, N.E., dit comment elle a été guérie dans les termes suivants :

"J'ai été malade durant une année et j'étais devenue très faible et épuisée. Je ressentais des étonnements et j'étais sujette à des évacuations et je me sentais faible et nerveuse tout le temps. Je fis l'essai de plusieurs remèdes mais sans obtenir aucun soulagement. Je lus dans le tenne une annonce des Pélles Milburn pour le Cœur et les Nerfs et je m'en procurai une boîte. Avant d'avoir terminé la moitié de la boîte, je me sentais déjà beaucoup mieux, alors j'en achetai une seconde et après l'avoir terminée je me sentais mieux que je ne l'avais jamais été auparavant."

Les Pélles de Milburn pour le Cœur et les Nerfs, 50 cts par boîte ou 3 boîtes pour \$1.25. Chez tous les détaillants, ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

PELLETERIES

Si vous avez besoin de pelletteries, n'achetez pas sans aller voir le grand assortiment que possède la maison Faguy, Lépinay & Frère.

G. SEIFERT & SONS, Bijoutiers - 16, Rue de la Fabrique.

ARTICLES EN EBENE

Nouvel assortiment de BROSES en ébène et MIROIRS, actuellement en magasin.

MONOGRAMMES en argent et lettres initiales pour cuir et ébène, faits à l'ordre.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

DEPECHE

Londres, 22 nov. — De fortes tempêtes de neige sont signalées de tous les points du Royaume-Uni. Des gels très sérieux rendent la navigation excessivement difficile.

La neige est tombée en si grande quantité que le roi du Portugal a dû, avec son parti, interrompre la chasse. Son Altesse Royale est l'hôte de l'Angleterre.

Le téléphone à l'île d'Orléans

M. E. Fraser, propriétaire de l'hôtel Château Bel-Air, à l'île d'Orléans, est heureux d'annoncer à ses nombreux amis de Québec qu'il a maintenant un service régulier de téléphone.

Paradis nouveaux pour Enfants

" Jeunes gens "

" messieurs "

MARCEAU & Cie,

au 15 déc — 1 j s 155 St-Joseph.

Fumez le cigare Laurier

Nous désirons vous vendre

Fer en barre, acier, clous et fers à cheval, enclumes, étaux, râpes, limes, filières, chevilles, etc., etc.,

Nos prix sont les plus bas.

Venez nous voir, ou écrivez-nous avec vos commandes.

H. S. SCOTT & CO

60, rue ST-PIERRE

BASSE-VILLE

QUELLE RESPONSABILITE

Celui qui pour une raison ou pour une autre néglige de se donner les soins que requiert son état de santé ignore sans aucun doute la responsabilité qu'il assume.

Il est absolument nécessaire à tout malade de faire tout ce qui est en son pouvoir pour détruire la maladie qui ruine et qui mène inévitablement au tombeau. Les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que d'herbes et de racines ont été mis à la portée du public seulement personnes ne peut s'excuser, sous le prétexte que sa maladie est incurable, et ces remèdes guérissent inévitablement toutes les maladies quelles qu'elles soient. Jamais aucun malade qui s'est servi de ces précieux composés d'herbes n'a été déçu. Toujours il a obtenu des résultats auxquels il n'aurait jamais dû prétendre avec tous les minéraux qui se donnent ordinairement. Vous tous qui souffrez sachez recourir à nos " tisanes " et vous serez guéris instantanément. Ne prenez cependant que de véritables remèdes sauvages que vous pouvez vous procurer à l'enseigne du sauvage, chez

J. E. P. RACICOT,

No 25 rue St-Joseph

Avis de Vente

Dans l'affaire de

TELEPHONE PERREAU

Marchand, St-Joseph de Lévis, Insolvable.

Avis est par le présent donné que VENDREDI, LE 23 NOVEMBRE 1904,

Sera vendu à mon bureau 44, rue Dalhousie, base-ville, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de commerce, Environ \$6,000.00

B.—Crédits suivant liste " " 12,673.96

C.—Le loyer du magasin jusqu'au 1er mai 1905.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert, mercredi, le 23 novembre courant pour inspection du stock.

Conditions de paiement : argent comptant.

G. H. GRENIER & CIE

Enquêteurs

V. E. PARADIS, Curateur,

Bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, 17 novembre 1904

17 nov

Y AVEZ-VOUS PENSE!

— A VOS —

HUITRES POUR L'HIVER.

Le temps est arrivé de faire votre approvisionnement d'huitres de conserve comprenant les

CARAQUETTES

CURTAIN ISLAND

MALPEQUES

ST-CIMON

Et autres huitres qui sont d'ordinaire si bien prises pour les approvisionnements des familles, restaurateurs et autres.

Conservation nouvellement requise.

Toujours des huitres de premier choix et à des conditions des plus faciles.

Hâtez-vous de donner notre commande chez

H. DEROME

Marché Finlay.

TELEPHONE 1262

Tous ordres remplis avec promptitude.

H. D.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

Le Liniment Minard guérit le dégoût.

DEPECHE

Londres, 22 nov. — De fortes tempêtes de neige sont signalées de tous les points du Royaume-Uni. Des gels très sérieux rendent la navigation excessivement difficile.

La neige est tombée en si grande quantité que le roi du Portugal a dû, avec son parti, interrompre la chasse. Son Altesse Royale est l'hôte de l'Angleterre.

Le téléphone à l'île d'Orléans

M. E. Fraser, propriétaire de l'hôtel Château Bel-Air, à l'île d'Orléans, est heureux d'annoncer à ses nombreux amis de Québec qu'il a maintenant un service régulier de téléphone.

Paradis nouveaux pour Enfants

" Jeunes gens "

" messieurs "

MARCEAU & Cie,

au 15 déc — 1 j s 155 St-Joseph.

Fumez le cigare Laurier

Nous désirons vous vendre

Fer en barre, acier, clous et fers à cheval, enclumes, étaux, râpes, limes, filières, chevilles, etc., etc.,

Nos prix sont les plus bas.

Venez nous voir, ou écrivez-nous avec vos commandes.

H. S. SCOTT & CO

60, rue ST-PIERRE

BASSE-VILLE

QUELLE RESPONSABILITE

Celui qui pour une raison ou pour une autre néglige de se donner les soins que requiert son état de santé ignore sans aucun doute la responsabilité qu'il assume.

Il est absolument nécessaire à tout malade de faire tout ce qui est en son pouvoir pour détruire la maladie qui ruine et qui mène inévitablement au tombeau. Les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que d'herbes et de racines ont été mis à la portée du public seulement personnes ne peut s'excuser, sous le prétexte que sa maladie est incurable, et ces remèdes guérissent inévitablement toutes les maladies quelles qu'elles soient. Jamais aucun malade qui s'est servi de ces précieux composés d'herbes n'a été déçu. Toujours il a obtenu des résultats auxquels il n'aurait jamais dû prétendre avec tous les minéraux qui se donnent ordinairement. Vous tous qui souffrez sachez recourir à nos " tisanes " et vous serez guéris instantanément. Ne prenez cependant que de véritables remèdes sauvages que vous pouvez vous procurer à l'enseigne du sauvage, chez

J. E. P. RACICOT,

No 25 rue St-Joseph

Avis de Vente



TELEPHONE.—Rédaction et service des nouvelles 1214.

Candidats libéraux

Le candidat du gouvernement Parent, dans Québec-Ouest, est l'échevin Griffin.

Ses adversaires ne sont nullement autorisés à se servir du nom du premier ministre ou à se prévaloir de sa politique pour assumer des votes libéraux.

Dans Québec-Est, M. George Darveau est le candidat du parti, régulièrement choisi par une convention.

Tous deux ont l'appui de M. Parent et de ses collègues.

Nous engageons nos amis libéraux à patronner ces candidatures et à témoigner, de cette façon, leur reconnaissance envers la bienfaisante administration libérale de Québec.

L'hon. M. Parent

Le premier ministre viendra, ce soir, les différents comités de M. Darveau, candidat de Québec-Est, et ceux de M. Griffin, candidat de Québec-Ouest, si sa santé lui permet de sortir.

L'hon. M. Evanturel

L'entrée de l'hon. M. Alfred Evanturel dans le cabinet Ross est un hommage rendu à son talent et aux services qu'il a rendus au parti libéral.

C'est aussi un acte de justice aux Canadiens-français qui réclamaient, depuis longtemps, d'être représentés dans le gouvernement local.

Sir Wilfrid

Sir Wilfrid Laurier est parti, ce matin de Montréal, en route pour St-Louis et la Californie. Il est accompagné de Lady Laurier.

Le premier ministre nous reviendra pour la Noël prochaine.

La votation

Les bureaux de votation à Montréal s'ouvriront vendredi prochain, à 9 heures et non pas à 7 heures comme aux élections provinciales de 1900. Le changement a été opéré par la Législature durant la session de 1903, quand une refonte de la loi électorale de la province a été faite.

Saint-Maurice

M. le Dr Fiset a été déclaré député du comté de Saint-Maurice par l'officier-rapporteur. Son adversaire, M. Michel Bourassa s'est retiré de la lutte.

Nous félicitons M. Bourassa qui est un vieux et fidèle serviteur du parti d'avoir pris cette détermination.

C'est, pour lui, un nouveau titre à la reconnaissance de ses chefs et de tout le parti libéral.

L'hon. R. S. Cooke

Le nouveau juge du district de Trois-Rivières, l'hon. R. S. Cooke, a été assermenté ce matin, devant le notaire Phil. Malouin; demain matin, le barreau de Trois-Rivières présentera ses félicitations au nouveau magistrat qui montera pour la première fois sur le banc judiciaire.

Un défi

M. Jean Provost, candidat libéral dans Terrebonne, a défié le sénateur Lévesque d'aller jeudi, à Sainte-Thérèse, répéter ses accusations contre M. Parent et son administration des terres de la Couronne.

Il y aura ce jour-là une grande assemblée contradictoire.

Feu Henry M. Holland

(Spéciale au "Soleil")

Montréal, 22.—M. Henry M. Holland, marchand et associé de la maison Holland & Haskell, est mort subitement, hier soir.

Cemité de M. D. Griffin

Central—61, rue St-Pierre.

Sous-comités :

No 48, rue St-Nicolas ;

No 149, rue St-Paul ;

No 770, rue Champlain ;

No 470, rue St-Michel ;

No 53, rue St-Amable et Scott.

Toute information désirable pourra être obtenue aux comités ci-dessus nommés.

La réorganisation du cabinet Ross

Les Canadiens-français auront désormais un représentant dans le ministère provincial

MM. Stratton et Davies se retirent de la vie publique

(Service spécial du "Soleil")

Ottawa, 23.—Le nouveau cabinet d'Ontario a été assermenté hier soir. Il est composé comme suit :

L'hon. M. Geo. W. Ross, premier ministre et trésorier ; M. Richard Harcourt, éducation ; John Dryden, agriculture ; G. R. Lachford, procureur général ; W. A. Charlton, travaux publics ; A. G. McKay, terres de la couronne ; Geo. P. Graham, secrétaire provincial ; J. M. Gibson et Alfred Evanturel, ministres sans portefeuille.

M. Gibson, abandonne le portefeuille de procureur général, mais reste ministre sans portefeuille.

MM. Stratton et Davies se retirent de la vie publique.

La nomination de M. Evanturel, député de Prescott, sera bien vue de ses compatriotes.

C'est la première fois que les notres sont représentés dans le cabinet d'Ontario.

L'hon. M. Alf. Evanturel, né le 21 août 1849, à Québec. Il est fils de l'hon. F. Evanturel, qui fut ministre de l'agriculture dans le gouvernement McDonald-Sirote en 1892. Il fit son cours classique au séminaire de Québec, puis étudia le droit à l'Université Laval.



L'hon. M. G. W. ROSS, Premier ministre de la province d'Ontario.

Fut admis au Barreau, en 1871. L'hon. M. Alf. Evanturel, épousa, en 1873, Louisa, petite-fille de feu le juge Vanfelson, de Québec. Il fut élu député de Prescott à l'Assemblée législative d'Ontario en

1886, et il a toujours représenté ce comté depuis.

Il prit part avec les ministres du gouvernement d'Ontario à la conférence interprovinciale de 1887, à Québec.

En avril 1900, M. Evanturel fut nommé membre de la commission représentative du Canada, à l'Exposition internationale de Paris. Il a été Orateur de la Législature d'Ontario, durant les huitième et neuvième parlements.

La grande convention libérale, comprenant au-delà de 2,000 délégués, s'est ouverte ce matin, à Toronto. Toutes les divisions électorales de la province sont représentées.

On dit que l'élection générale est fixée au 20 décembre.

Personne n'a été nommé pour remplacer M. Blair comme président de la commission des chemins de fer à la réunion du cabinet, hier, avant le départ de sir Wilfrid.

Le nouveau ministre, M. Evanturel sera de nouveau candidat dans Prescott, nonobstant le fait qu'une convention libérale du comté a choisi M. Labrosse. Les conservateurs parlent de mettre un candidat sur les rangs.

M. Evanturel a obtenu une majorité de 748 aux dernières élections.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Durant la période électorale, l'abondance de matières nous a forcés à interrompre la publication de notre feuilleton. Nous le reprendrons

SAMEDI

et publierons une œuvre de haute valeur littéraire,

LA FAIM ET LA SOIF

DE MARY FLORAN.

Ce roman, qui vient d'être édité, nous est fourni par la librairie Garneau, de la rue de la Fabrique.

BILIEUX ET VISIONNAIRES

"La Patrie" publiait hier soir un discours qu'aurait prononcé M. le sénateur Lévesque à Ste-Thérèse, à l'appui de la candidature de M. Olivier Asselin, qui fait dans le nationalisme.

Ce brave sénateur, paraît-il, n'est pas content de l'administration de M. Parent. Il n'est pas content, non plus, du lieutenant-gouverneur Jetté, contre lequel il porte une accusation aussi insensée que mal fondée.

Pour ceux qui connaissent l'état d'esprit du brave sénateur, il n'y a pas matière à surprise. Depuis un certain temps, il est en froid avec le parti pris des chefs libéraux. Il n'est donc pas surprenant qu'il fasse la moue à M. Parent.

Nous n'avons pas le temps d'entrer aujourd'hui dans la réfutation de tous les énoncés de l'insupportable discours de M. Lévesque ; mais nous en prendrons un qui peut donner une idée de tous les autres.

La brave sénateur trouve que M. Parent vend trop de coupes de bois, ou de limites.

Voudrait-il nous dire par quoi il propose de remplacer le revenu que la province tire de cette source. Ces adjudications de limites ont rapporté au trésor \$250,000 par année depuis l'abandon des libéraux au pouvoir en 1897. Ce revenu était absolument nécessaire pour faire face aux dépenses courantes. On l'aurait-on pris sans cet appoint des ventes de limites ? Dans les taxes, puisque nous n'avons pas d'autre ressource à notre disposition.

La taxe ! voilà le but, la conséquence nécessaire du programme de cette poignée de bilieux, de visionnaires et de doctrinaires qui s'affublent du titre pompeux de "nationalistes".

M. Parent, comme M. Marchand, est absolument opposé aux taxes comme aux emprunts ; avant de recourir à cet expédient, aussi ruineux pour les contribuables qu'humiliant pour la province, il est bien déterminé à puiser tous les autres moyens à notre disposition, et nous pouvons affirmer sans crainte, que dans cette politique, il a le concours de tous les libéraux.

Un pari sur le résultat de l'élection de Québec-Est

Une somme de \$500.00 est déposée au "Club des Marchands", rue de la Couronne, en faveur de la candidature de M. George Darveau. Ceux qui veulent accepter ce pari sont priés de s'adresser au gérant du club, M. Omer Rochette.

VA-ET-VIENT

—M. le magistrat Simard, qui était en ville ces jours derniers, est retourné à la Baie St-Paul, par l'intercolonial. Il est appelé sur la Côte Nord pour entendre une cause d'assaut.

La Campagne politique

Aux électeurs de Québec-Ouest

Messieurs,

Comme il est impossible dans le peu de temps à ma disposition, de m'adresser personnellement à chacun de vous, j'ai l'honneur de solliciter votre indulgence et vos votes dans la présente élection. Sans avoir aucun désir de me vanter, je puis attirer votre attention sur ce que j'ai fait au Conseil de Ville. Les électeurs du quartier Champlain m'ont chargé, en 1892, de les représenter au Conseil, et j'occupe encore mon siège. J'ai toujours parlé et voté aux divers comités et au Conseil, de manière à favoriser le progrès et l'amélioration de notre vieille cité qui nous est chère.

L'élargissement, le macadamisation et le pavage en asphalte, de nos rues ; l'établissement de parcs, d'endroits salubres et récréatifs ; le perfectionnement de notre système d'égouttage par l'ouverture de nouvelles rues avec la pose de nouveaux tuyaux, la construction de nouveaux postes de pompes et leur équipement ; l'achat du pâté de maisons "Chien d'Or" ; la construction de l'Hôtel-de-Ville ; l'introduction du système d'éclairage à l'électricité et l'inauguration du tramway électrique ont toujours eu en moi un appui sûr.

Et toutes les fois que de nouvelles industries ont demandé une diminution de taxes, mon vote a toujours été donné en faveur de cette diminution, de façon à attirer le capital étranger à Québec, et fournir de nouvelles chances de prospérité à notre ville.

En tant que, messieurs, veuillez croire à mes remerciements et à ma reconnaissance envers vous.

Votre dévoué serviteur,

D. GRIFFIN.

DANS COMPTON

L'hon. M. Turgeon obtient un grand succès

M. ST-LAURENT TRIOMPHE

(Spéciale au "Soleil")

La Mégantic, 23.—Une grande assemblée contradictoire a été tenue ici, hier soir, à l'occasion de l'élection provinciale, dans le comté de Compton.

La cause libérale a eu un succès retentissant. L'hon. M. Adolphe Turgeon, MM. Nichol et Gaudet, avocats, l'ayant soutenue avec éloquence.

M. Prieur et M. J. E. Bumbary, de Montréal, représentaient le parti conservateur, ou plutôt, ses ruines éparpillées.

Les orateurs libéraux ont pleinement réussi à convaincre leurs auditeurs que le gouvernement Parent a rempli son devoir avec exactitude et d'une façon consciencieuse. L'hon. M. Turgeon a surtout apporté beaucoup de chaleur et de logique dans l'exposé des faits de la politique libérale. Il a réduit à néant les prétentions hasardeuses des conservateurs.

Les discours de M. Turgeon ont causé un grand enthousiasme. La victoire de M. St-Laurent est maintenant chose assurée.

ECHOS D'OTTAWA

(Spéciale au "Soleil")

—Les messieurs suivants ont obtenu des certificats pour équitation à l'école de Québec : capitaine L. Marsan, et D.O. White, sixième régiment ; C. H. E. Dubois, 87ème, lieutenants L. S. Vien et T. Vien, sixième régiment ; L. Garon, 89ème.

LE DOIGT DE DIEU

"Le Doigt de Dieu" est, en quelques mots, l'histoire d'une jeune femme qui est persécutée par des méchants qui ont persécuté d'odieuses machinations, ce qui lui fait perdre la confiance de son mari et de ses amis. Comme dans toute bonne pièce, donnée par la compagnie Cazeneuve, l'innocence est à la fin reconnue et les coupables reçoivent le châtiment de leur crime.

Représentations jeudi, vendredi et samedi, avec matinées jeudi et samedi, à prix populaires.

Vendredi 25 novembre, sera vendus 100 dox. mouchoirs valant \$0.30 à \$0.30 pour \$0.10.

Faguy, Lépinay & Frère, 362-264 rue St-Jean.

Un présent sera donné aux personnes qui feront un achat de 15 centes chez Jos. Dussault, successeur de Dessault & Laroche, 254 à 260, rue St-Jean.

23-24.

—On voit que la France arrive au second rang, et à peu de distance des États-Unis, dont les exposants sont quatre fois plus nombreux.

Il faut en outre, noter que dans le nombre des exposants étrangers

QUEBEC-EST

L'assemblée d'hier soir

Ce fut une grande affaire au comité général de M. George Darveau, où la foule était trop nombreuse pour l'exiguïté du local, et où des discours politiques ont été prononcés dans l'intérêt du candidat ministériel.

M. Ernest Caron, industriel, a le premier adressé la parole et a fait déjà provoqué les applaudissements du public quand l'arrivée de M. Darveau, en compagnie de l'honorable M. Robitaille et autres personnalités distinguées, a créé un enthousiasme communicatif dans l'immense auditoire présent.

M. Darveau a eu des accents de profonde émotion pour remercier ses amis et faire l'énumération des bienfaits dont la population de Québec-Est est redevable au gouvernement.

Après lui, l'honorable secrétaire provincial a, dans un discours de trois-quarts d'heure, développé le programme et la politique du gouvernement de Québec pour tout ce qui concerne la classe ouvrière, les accidents de travail, les écoles gratuites du soir, les établissements de coupe, etc. C'est le cœur du patriote ami du peuple qui s'épanchait devant cette foule sympathique, et nous avons ramené un d'impression plus profonde et plus sincère produite sur un auditoire.

M. J. A. G. Latulippe et Jos. M. Ahern, avocats, ont été les orateurs suivants. La vigoureuse éloquence du premier et la convaincante éloquence du second ont été un véritable régal pour le public. M. Arthur Marquis, un chef ouvrier, est ensuite venu donner la preuve des étonnantes ressources de parole et de raisonnements qui se cachent sous la modeste blouse de l'artisan. Ses remarques, appuyées sur des faits précis, ont été religieusement écoutées et applaudies.

A son tour, et pour conclure dignement ce tournoi d'éloquence, M. le chevalier J. E. Martineau a fait un bijou d'improvisation, mettant l'auditoire en gaieté et conviant les électeurs à donner leur appui loyal au candidat ministériel.

A dix heures et demie, une procession de cinq à six cents électeurs se forma pour escorter M. Darveau à sa résidence. Voilà une soirée qui comptera comme l'une des plus fructueuses de cette magnifique campagne électorale.

A LIMOULOU

MM. Thé. Dubé et Fergus Murphy ont adressé la parole, hier soir, au comité de M. Geo. Darveau, à Limouloou. Aucune assemblée n'aurait été convoquée à cet endroit, et cependant, plus d'une centaine d'électeurs, conservateurs et libéraux, se sont rendus au comité pour entendre nos amis.

M. Murphy a fait ressortir la duplicité de la conduite de M. le docteur Jobin qui, tout en se disant libéral et partisan de l'hon. S. N. Parent, l'attaque dans son manifeste, et, dans ses comités, laisse ses amis débattre contre lui. Il a aussi dénoncé énergiquement le nationalisme comme un parti qui n'a pas sa raison d'être, dangereux et de nature à provoquer un mouvement hostile chez nos compatriotes de langue anglaise.

M. Dubé s'est adressé particulièrement aux conservateurs de l'assemblée. Puisque, dit-il, l'opposition à l'Assemblée législative a décidé de se retirer de la lutte, les conservateurs ont pleine liberté de se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des deux candidats libéraux dans Québec-Est. Comme citoyens soucieux du progrès et de l'avancement de notre ville et de notre district, ils doivent avoir tout intérêt à appuyer la candidature de M. Darveau, candidat du gouvernement.

Nos amis de Limouloou sont enchantés du succès de l'assemblée contradictoire de dimanche dernier à cet endroit. Ils sont unanimes à dire qu'elle a été un désastre pour le docteur Jobin.

L'exposition de Saint-Louis

Les récompenses obtenues par les différentes puissances

LA PART DE LA FRANCE

New-York, 23.—On écrit de St-Louis que l'administration de l'exposition ayant décidé d'accorder un grand prix spécial à l'empereur allemand, au roi d'Angleterre et au pape, M. Géraud, commissaire adjoint de la France, a obtenu que M. Loubet, En outre M. Trouillot, ministre du commerce, et M. Chaumié, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, recevront un grand prix personnel.

Le "Saint-Louis Republic" publie le tableau suivant des récompenses obtenues par les exposants des diverses puissances :

Grands Récomp. Expositions, pensions, médailles.

Etats-Unis . . . 837 3,955 11,100

France . . . 731 2,579 2,717

Allemagne . . . 499 1,258 2,580

Japan . . . 155 1,701 2,800

Angleterre . . . 129 600 1,100

Belgique . . . 105 550 1,100

—On voit que la France arrive au second rang, et à peu de distance des États-Unis, dont les exposants sont quatre fois plus nombreux.

Il faut en outre, noter que dans le nombre des exposants étrangers

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto,

23 de novembre.

PRONOSTICS.—Demain, quelques averse.

On ne publie pas les avis de naissances, de mariages, de décès, de mariages, de genre, qui ne sont pas accompagnés du prix 120c.

C. C. RICHARDS & Co.

Chers messieurs,

Notre LINIMENT MINARD est notre remède pour les maux de gorge, les rhumes et tous les maux de gorge.

Il ne failait jamais de soulager et guérir promptement.

CHARLES WHOOTEN

Port Mulgrave.

DECES

LAROCHE.—A Ste-Foye, le 22 novembre 1904, est décédé à l'âge de 31 ans, Marie-Anne Laroché, épouse de J. B. Laroché, fille des funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 h. 30, à Ste-Foye.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOVAL.—A Ste-Sauveur, le 22 novembre 1904, est décédé à l'âge de 3 semaines, Joseph-Armand, enfant de Adolphe Donaldson.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à 4 h.

Départ de la maison mortuaire, No 223 rue Arago, à 3 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUET.—A Ste-Roch, le 22 novembre 1904, est décédé à l'âge de 21 mois et 19 jours, Marie Yvonne-Pétrie, enfant de Victor J. Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, à 4 h.

Départ de la maison mortuaire, No 121 rue Després, à 3 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURANCE.—Le 21 novembre 1904, est décédé à l'âge de 1 an et 5 jours, Marie-Anne Juliette-Yvonne, enfant de J. B. Lachance, commis-marchand de la maison R. Bergeron & Fils.

Les funérailles ont lieu cet après-midi, le 23 courant, à 4 h.

Départ de la maison mortuaire, No 117 rue Durocher, à 3 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Par ordre.

L'opinion d'un lettré

Il nous fait plaisir d'enregistrer aujourd'hui les éloges et les remerciements que l'honorable M. Parent a obtenus de la part de la Société Symphonique de Québec pour l'œuvre de la famille en deuil et que copies de ces résolutions soient transmises à la famille et aux journaux pour publication, et que cette assemblée s'ajourne par respect pour notre membre défunt.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.

Par ordre.